

ipg ANI *Édité par l' Agence Mauritanienne d'Information*

# HORIZONS

**Magazine mensuel**

N63\ Octobre\2025



**An IV de l'Ecole républicaine:  
Qualité renforcée et formation  
continue intensifiée**



## 4 Programme du Président de la République : Rebâtir une éducation nationale émancipatrice

### 7 La ministre de l'Education :

« Nous poursuivons le processus de réforme, et l'école républicaine est le symbole de notre unité, de notre cohésion et l'outil de notre renaissance »



### 9 Décryptage de l'adresse de la ministre à la rentrée scolaire 2025-2026

### 11 Rentrée scolaire 2025-2026 :

Premiers jours de classe sur toute l'étendue du territoire national



### 14 Conditions et garantie de réussite de la rentrée scolaire 2025-2026

Construction de 1.000 salles de classe, recrutement de 2.300 enseignants et décentralisation du système d'enseignement

### 18 Rentrée scolaire 2025-2026 :

Deuxième année de la phase expérimentale de l'enseignement des langues nationales

### 22 Le manuel scolaire, pilier du processus éducatif : L'IPN redouble d'efforts

### 26 Enseignement privé :

Un cadre juridique défini pour le primaire et le secondaire

### 28 Infrastructures scolaires :

Un développement adapté aux besoins

# HORIZONS

Magazine mensuel



Revue Mensuelle Editée par l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI)

### Directeur de Publication

Moctar Malal Dia,  
Directeur Général de l'AMI

### Directeur de la Rédaction

Maarouf Ould Oudaa

### Rédacteurs en Chef :

Khalilou Diagana  
Abderrahmane Ould Cheikh

### Chef Desk Maquette

Elhadrami Ould Ahmedou  
Tel : +(222) 47 00 00 55  
had.mao@gmail.com

Photographe : Ahmed Hadj

### AMI

Tél. 45 25 29 70 / 45 25 29 40

Fax : 45 25 55 20

Email : chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B.P : 371 / 467



### Direction Commerciale :

Tél. 45 25 27 77

Email : dgami@yahoo.fr

# HORIZONS

Magazine mensuel

N°63 | Octobre 2025



An IV de l'Ecole républicaine :  
Qualité renforcée et formation continue intensifiée

# EDITORIAL

## La réussite et l'inclusion scolaires dans le viseur

Progressivement et sûrement, l'école républicaine prend ses marques dans le paysage scolaire national en l'an IV de son instauration, des pratiques et des usages s'installent comme le port de l'uniforme scolaire, la déclamation de l'hymne national et la levée des couleurs avant la rentrée des cours.

Mais au-delà de ces symboles, s'est toute une mue radicale et inexorable de l'école qui s'opère depuis quatre ans pour restituer à cet espace d'apprentissage son rôle de facteur majeur de germination de l'inclusivité et du vivre-ensemble. Grâce à la mixité et au brassage, les élèves étant désormais dans les mêmes salles de classe et recevant les mêmes programmes, il est mis définitivement terme aux cloisonnements spatiaux, linguistiques, culturels et communautaires.

A l'évidence, nous assistons, aujourd'hui, à la fin du système de variabilités d'un enseignement fractal qui a longtemps creusé les disparités et entretenu les compartimentages.

Avec la réforme globale actuelle du système éducatif, s'établissent solidement de nouveaux paradigmes qui font de l'école un espace de socialisation, d'ancrage de l'esprit d'ouverture et d'enracinement de la culture de tolérance ; un espace qui propose une offre scolaire égalitaire et qui forge la consubstantialité incontournable entre instruction et citoyenneté.

Cette orientation dont la pertinence est irréfragable se trouve être le fruit du choix délibéré du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, de faire de l'éducation un pilier central de son projet de société explicitement consigné dans son programme « Mon ambition pour la Patrie ». Sous son impulsion, la Mauritanie a connu une transformation profonde de son système éducatif, visant à garantir l'accès universel à l'éducation, à améliorer la qualité de l'enseignement et à faire de l'école républicaine le tremplin de l'inclusion sociale.

A la faveur des investissements massifs dans les infrastructures, de la formation des enseignants et du soutien financier conséquent, des progrès significatifs ont été réalisés pour améliorer l'accès à une éducation de qualité et promouvoir l'enseignement des langues nationales.

Dans la même foulée, des efforts considérables ont été consentis pour améliorer l'environnement et la qualité de l'éducation à travers, notamment, la revalorisation du corps des enseignants dont les allocations et autres avantages ont été substantiellement rehaussés, avec, en prime, la création toute récente d'un Fonds destiné au financement de logements pour les enseignants.

De même, la mise en place du Système d'Information pour la Réforme Administrative et la Gestion de l'Éducation (SIRAGE) offre aux acteurs de l'éducation un outil incomparable de gestion des établissements scolaires en permettant une traçabilité, en temps réel, de la répartition des ressources humaines, du patrimoine et des matériels pour ajuster ces différents leviers en fonction des besoins.

Parallèlement, la production des manuels scolaires s'est nettement accrue et leur disponibilité assurée avec des contenus pédagogiques régulièrement revisités au moment où l'évaluation des acquis scolaires systématisée. Ces actions, parmi tant d'autres, ont permis une augmentation considérable des taux de réussite scolaire comme en attestent les résultats au niveau des concours et examens de l'année dernière comparativement aux années précédentes.

N'est-ce pas là l'un des objectifs principaux de la réforme en cours du système éducatif national et un indicateur indiscutable de la pertinence de celle-ci ?

La Rédaction

Programme du Président de la République :

## Rebâtir une éducation nationale émancipatrice



**L**e projet de l'école républicaine en Mauritanie est un axe stratégique dans le Programme du Président de la République et, à ce titre, bénéficie de la mise en œuvre de grandes réformes qui se traduisent par des mesures fortes dont la finalité, au-delà de l'objectif d'une école pour tous, est de doter le pays, à court, moyen et long termes d'une offre éducative pour que l'« ascenseur social » républicain qu'elle représente s'opère convenablement afin que l'école ne trahit pas ses usagers, ses acteurs et, surtout, ses promesses d'égalité de chances par l'instruction et l'éducation à la citoyenneté.

« Je suis résolu, a dit le Président de la République, à engager les réformes nécessaires à la mise en place de l'école dont nous rêvons pour nos futures générations ; une école où tout enfant mauritanien trouvera l'opportunité de s'épanouir dans un contexte éducatif serein, empreint des valeurs de l'islam et de la culture arabo-africaine ; une école qui allie les exigences de l'authenticité aux impératifs de la modernité ; une école creuse de l'égalité et de la cohésion sociale, qui donne à chacun la possibilité, suivant son potentiel et son choix, d'acquérir les

connaissances, les comportements et les aptitudes lui garantissant la réussite au plan personnel et professionnel ».

Cette nouvelle orientation vise à corriger les graves dysfonctionnements qui empêchaient, jusqu'à présent, l'école mauritanienne de s'épanouir et d'offrir les perspectives socioprofessionnelles pour notre jeunesse tout en préparant la main d'œuvre qualifiée qu'exige l'émergence de notre économie. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit en toute priorité de permettre l'accès à l'éducation pour tous, d'améliorer la qualité de l'enseignement (du préscolaire au supérieur), de renforcer le pilotage et la gouvernance du secteur.

### Réformes du système éducatif à l'œuvre

C'est la quintessence de profondes réformes du système éducatif qui sont déjà à l'œuvre depuis l'investiture le 1<sup>er</sup> août 2019 et qui vont articuler une œuvre grandiose pour les prochaines années œuvre pour laquelle le Président de la République compte sur toutes les forces de la Nation au premier rang se mouvent les enseignants, les parents

d'élèves, la société civile et le patronat. On sait que ce qui se joue à l'école concerne chacun de nous du fait de ses conséquences sur la société et, partant la mise en place d'un mécanisme de participation des parents d'élèves, des élus et de la société civile grâce aux comités de gestion des écoles qui seront généralisés et redynamisés, permettra de renforcer le contrôle du citoyen de l'action publique dans le secteur tout en participant à l'action d'envergure consistant à créer les conditions propices à un sursaut national en faveur de l'éducation laissée pour compte depuis plusieurs décennies. Sur cette voie, une extinction progressive de l'école fondamentale privée, facteur qui accentue les inégalités, a été entamée en vue de permettre à l'école publique de jouer son rôle d'instrument de cohésion sociale et de renforcement de l'unité nationale. À cet effet, l'uniforme scolaire sera institutionnalisé pour lutter contre les disparités ; les programmes au niveau du cycle fondamental seront révisés pour cultiver l'esprit civique, la loyauté à la Nation et l'amour de la patrie mais aussi pour garantir que tous les élèves au terme du cycle fondamental puissent maîtriser la lecture, l'écriture et le calcul. Il s'agit d'un devoir d'exigence et d'excellence.

## Le rôle de l'enseignant valorisé

La réforme majeure a pour objectif central la réussite de l'élève au niveau de toute la pyramide de notre système éducatif national, à savoir le préscolaire, l'enseignement fondamental, l'enseignement secondaire, l'enseignement technique et professionnel, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. Afin de parvenir à ces résultats, l'enseignant, pièce maîtresse de ce dispositif, bénéficiera d'un intérêt particulier, son rôle sera reconnu socialement, valorisé et renforcé. Dans ce cadre, la rémunération des enseignants a connu une augmentation significative et un nouveau statut sera créé pour récompenser les enseignants méritants.

Longtemps négligé, l'enseignement préscolaire occupe une priorité dans les réformes engagées au niveau du système éducatif national durant dans les prochaines années. L'objectif sera de mettre en place un enseignement préscolaire, vecteur de l'unité nationale, de la cohésion sociale et de l'égalité, en mesure de garantir aux enfants mauritaniens l'épanouissement personnel et la préparation aux succès à l'école fondamentale, granule pour les couches défavorisées. Des milliers de nouvelles places seront créées dans le cadre d'une vaste action communautaire ciblant les enfants des couches les plus pauvres.

Dans le cadre du dispositif de renforcement des capacités des structures, les écoles d'insinieurs seront consolidées et leur capacité d'accueil doublée, les enseignants seront recrutés en nombre suffisant et les salles de classe construites de manière à accueillir les nouveaux élèves et réduire la pléthora des classes dans les grands centres urbains.

La capacité d'accueil au niveau de l'enseignement secondaire sera élargie et sa qualité améliorée pour que son premier cycle complète une éducation de base obligatoire de 9 ans, et pour que son second cycle, à travers une réforme de programmes, prépare à la fois à la poursuite des études et à l'accès à la vie active. Des dizaines d'établissements seront construits. Pour lutter contre la déperdition scolaire, surtout des filles, diverses mesures d'amélioration



des conditions des élèves seront assurées (constructions d'internats, ouverture des cantines scolaires, distribution de bourses et de tickets transport, etc.). Au niveau de l'enseignement technique et professionnel, vecteur d'insertion et pourvoyeur de main d'œuvre qualifiée, un partenariat avec le secteur privé est établi pour développer la formation en alternance entre l'école et l'entreprise. Dans ce cadre, l'essor que connaissent les secteurs porteurs de l'économie par diverses mesures permettant à des milliers de jeunes mauritaniens de bénéficier d'une formation professionnelle de qualité qui sera le double de la capacité actuelle. A cet égard, l'enseignement technique et professionnel doit désormais disposer suffisamment des capacités d'accueil pour résober tous ceux qui quittent le cursus général et prendre ainsi le relais. Il s'agit d'un enjeu de taille afin de faire face aux phénomènes de déscolarisation, de sorties précoces

à chaque fin de cycle et d'entrées au cycle fondamental à un âge tardif car une éducation pour tous est la clé pour assurer une destinée individuelle et collective pour les jeunes mauritaniens. De la sorte, l'essor que connaissent les secteurs porteurs de l'économie sera de plus en plus accompagné par la mise en place de divers canaux permettant une formation professionnelle de qualité au profit des milliers de jeunes en vue de les préparer à l'accès aux emplois rémunératifs. Ainsi, le nouveau dispositif renouant en matière de formation se met déjà en place pour répondre à la demande du marché national, avec notamment :

- Les filières de formation de l'Académie Navale et de ses centres de formations seront diversifiées et ses capacités d'accueil augmentées pour répondre aux besoins des infrastructures portuaires ;
- Un Institut des Technologies Industrielles sera créé pour préparer les jeunes aux emplois de qualité et fournir la main d'œuvre hautement qualifiée disposant de brevets et certificats qu'exige l'exploitation des ressources gazières et pétrolières ainsi que la diversification des activités minières ;
- L'Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole sera dotée d'annexes et d'unités mobiles de formation de proximité pour les ouvriers des secteurs de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- Les centres régionaux de formation professionnelle préparant à divers métiers pour une demande nationale est forte comme l'électricité, la plomberie, la mécanique, la menuiserie, etc.

Les réalisations dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ont été poursuivies pour répondre à la forte demande issue du cycle secondaire, d'une part, et de la diversification ainsi que des besoins de l'économie, d'autre part. Ces nouvelles mesures concernent, entre autres, les améliorations suivantes :

## Dans le cadre de l'amélioration du système éducatif mauritanien, plusieurs mesures ont été mises en œuvre, dont notamment :

- L'augmentation des ressources allouées à l'éducation dans le budget dans le budget de l'Etat ;
- L'adoption et la mise en œuvre d'un nouveau Programme national de développement du système éducatif (PNDSE III), couvrant la période 2023-2030. S'inscrivant d'une part dans la Loi d'orientation du système éducatif national votée par l'Assemblée nationale le 27 juillet 2022 ainsi que dans le rapport des Conversations nationales sur la réforme du système éducatif national (2021) et, d'autre part, dans le second plan d'action de la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée 2021-2025 (SCAPP), ce plan sectoriel, accompagné d'un premier plan d'action jusqu'en 2020, vise à offrir une éducation de qualité à tous les enfants mauritaniens.
- Plusieurs réformes d'envergure sont d'ores et déjà engagées comme l'élargissement de l'éducation de base à neuf années ( primaire et collégial), la généralisation de la dernière année du préscolaire d'ici 2030 ou encore un enseignement en langues nationales.
- L'évaluation régulière des enseignants en arabe, français et mathématiques.
- Le décret N° 2019-040 établissant un examen stratégique des capacités des enseignants du primaire afin de garantir un niveau de compétence minimal pour les enseignants de l'éducation de base.
- L'introduction de l'enseignement à distance.

- La diversification des filières de formation permettant aux jeunes d'accéder rapidement à des emplois de qualité ;
- L'augmentation de la capacité d'accueil de l'Ecole Polytechnique et ses Instituts pour couvrir les besoins de nouveaux secteurs ;
- L'extension de l'ISET de Rossio pour faire face à l'augmentation de la demande en emploi de niveau supérieur dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage ;
- L'ouverture d'une école des hautes études de commerce ;
- La mise en place de mécanismes permettant aux professeurs de l'enseignement supérieur de bénéficier de la révision du système des retraites.

Dans le domaine de la recherche scientifique, les capacités des écoles doctorales ont été progressivement augmentées et des mesures d'incitation sont prises pour encourager le secteur privé à investir dans le financement de la recherche scientifique. Par ailleurs, un fonds de financement de la recherche scientifique et de l'innovation renforcera cette orientation.

### L'apport de l'enseignement original

Ces efforts devront être appuyés par une prise en compte de l'apport précieux de l'enseignement original au niveau des madrasas, car beaucoup de jeunes commencent une scolarisation précoce, de qualité et de niveaux différents dans cette filière avant d'intégrer tardivement l'école moderne. Des mesures incitatives doivent être prises avec discernement afin de créer des passerelles appropriées et flexibles entre les deux systèmes, permettant ainsi d'intégrer cet effort de scolarisation traditionnelle

dans la mouvance de l'éducation nationale. Dans le cadre de la composante éducation du programme d'urgence pour le développement de la ville de Nouakchott, 11 écoles primaires et 10 lycées complets sont actuellement en construction, et 100 écoles fondamentale et 21 secondaires sont en cours de réhabilitation et d'agrandissement, ce qui permettra d'accueillir plus de 60 000 élèves.

### Modernisation des Infrastructures éducatives

Au cours des étapes de la visite de terrain qu'il a effectuée à la veille de l'ouverture des classes pour l'année scolaire 2025 - 2026 dans plusieurs écoles incluses dans le programme d'urgence pour le développement de la ville de Nouakchott, le Président de la République a souligné, dans le cadre de l'attention particulière qu'il accorde à l'expansion et à la modernisation des infrastructures scolaires, la nécessité d'achever ces écoles dans les délais impartis.

Pour la première année du 2ème mandat du Président de la République, plusieurs projets structurants ont été réceptionnés (construction de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, l'Institut Supérieur du Numérique, l'Ecole de Formation Professionnelle et Technique dans les Domaines des Métaux, du Pétrole et du Gaz) alors que des travaux de construction, de réhabilitation et extension d'établissements scolaires, de construction et d'extension de l'Institut Supérieur d'Enseignement Technique (ISET) de Rossio ainsi que les travaux de construction de l'Ecole des Hautes Etudes de Commerce sont en état avancé.

Plusieurs mesures significatives permettront de donner un signal clair aux acteurs du secteur de

l'éducation nationale sur les changements projetés et aux citoyens la confiance dans l'école publique. A titre indicatif, on peut noter la création d'un fonds dédié au logement des enseignants, l'assurance maladie au profit des étudiants de l'enseignement supérieur, des dispositions d'accès spécial pour les enfants issus de familles vulnérables aux collèges et lycées d'excellence ainsi que la généralisation des bourses d'enseignement supérieur aux étudiants issus de familles inscrites au Registre Social. Le mode de gestion inadapte du système d'enseignement contribue actuellement à la faiblesse des résultats, les réformes préconisées par le Président de la République durant ce mandat permettent de décentraliser le pilotage des structures des différents départements agissant dans le secteur. Ainsi, les recrutements des enseignants seront localisés, les capacités des inspections renforcées et la gestion numérique des fichiers des élèves ainsi que la carrière des enseignants sera introduite ; la lutte contre l'absentéisme et le respect de la durée de l'année scolaire seront effectifs.

La performance de notre service éducatif sera surveillée par une autorité nationale de contrôle de qualité créée à cet effet.

Instaurer l'école républicaine, relever le défi principal de la qualité de l'éducation mauritanienne, améliorer le système éducatif dans le dessin de parvenir à une éducation universelle et de qualité, aux effets économiques et sociaux promotionnels sur les grands choix qui dessinent les caractéristiques de l'école et les contours du cheminement qui est suivi actuellement par la Mauritanie afin de concrétiser à la mise en œuvre du Programme du Président de la République en matière de réforme du système d'enseignement.



**La ministre de l'Education :**

**« Nous poursuivons le processus de réforme, et l'école républicaine est le symbole de notre unité, de notre cohésion et l'outil de notre renaissance »**

**L**a ministre de l'Éducation et de la Réforme du Système Éducatif, Mme Honda Babah, a affirmé que Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, accorde une grande importance à l'éducation à tous ses niveaux, soulignant que cet intérêt s'est manifesté par l'élargissement de la capacité d'accueil, l'attention portée à la famille éducative et l'accent mis sur une planification rigoureuse de l'avenir du pays à travers un système éducatif de qualité produisant une école inclusive pour tous les Mauritaniens, quelles que soient leurs origines ethniques et leurs composantes.

Elle a ajouté, dans un discours prononcé à la veille de l'ouverture de l'année scolaire 2025-2026, que le secteur de l'éducation et de la réforme du système éducatif poursuit le processus de réforme en renforçant la qualité, en intensifiant la formation continue, en ajustant la carte scolaire et en élargissant l'accès à l'éducation.

Voici le texte intégral du discours :

**“Au nom d’Allah, Le Très Clément, Le Très Miséricordieux.**

**Louange à Allah, et que la prière et la paix soient sur le noble Prophète, ainsi que sur sa famille et tous ses compagnons.**

**MM. les membres de la famille éducative ; Mes chers élèves ;**

**Mes collègues enseignants et encadreurs ; Mes frères et sœurs parents ;**

**Partenaires de l'école et acteurs de l'éducation ;**

Nous voici – par la grâce d'Allah Le Tout-Puissant – accueillant une nouvelle année scolaire, nous confiant en Dieu, nous accrochant à l'espoir, et forts des acquis importants que nous avons réalisés au cours de l'année écoulée. Ce fut une année riche en efforts et en réalisations, grâce à la haute sollicitude que Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, accorde à l'éducation, la considérant comme la première priorité de ses engagements et de son ambition pour la nation.

**Mesdames et Messieurs,**

Cette sollicitude présidentielle et ce grand in-



térêt à donner la priorité à l'éducation se sont manifestés à différents niveaux, à travers l'élargissement de la capacité d'accueil, l'attention portée à la famille éducative, et l'accent mis sur une planification rigoureuse de l'avenir du pays via un système éducatif de qualité produisant une école unificatrice pour tous les Mauritaniens, quelles que soient leurs ethnies et leurs composantes, où ils étudient dans les mêmes classes et reçoivent les mêmes programmes et curricula.

Notre système éducatif a connu l'année dernière des avancées qualitatives dans le domaine de la gouvernance et de la qualité, et l'offre scolaire a augmenté avec le doublement de la capacité d'accueil des infrastructures et des équipes éducatives.

Dans une démarche nationale profonde visant à renforcer notre unité nationale et à consolider notre diversité, qui constitue la source de notre richesse et de notre force, des classes expéri-

mentales pour l'enseignement des langues nationales ont été ouvertes, et – pour la première fois dans l'histoire de la République – des enseignants spécialisés dans ces langues ont été recrutés.

Quant au domaine de la qualité de l'enseignement, nous avons poursuivi la révision des programmes conformément aux exigences de la loi d'orientation, la production de nouveaux manuels scolaires, et la révision des différents niveaux, en plus de l'organisation de dizaines de sessions de formation au profit des enseignants et des encadreurs pédagogiques.

Dans le domaine de la gestion et de la gouvernance, nous avons adopté des critères transparents et équitables pour les mutations et les promotions, garantissant les droits de leurs titulaires sans intervention d'aucune partie, et nous avons numérisé les diplômes et les relevés de notes, ce qui a facilité le service et l'a rapproché du citoyen.

Le décret relatif à la création du fonds de soutien au logement des enseignants a également été publié, constituant une étape importante pour l'amélioration de leurs conditions sociales, conformément à ce qu'avait annoncé Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, lors de la dernière fête de l'Indépendance.

**Mesdames et Messieurs,**

Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans la conjugaison des efforts officiels et populaires, le dévouement des enseignants et des encadreurs, le soutien des parents d'élèves, et l'appui de nos partenaires techniques et financiers.

Ce qui a été réalisé dans le domaine de l'éducation au cours de l'année écoulée n'est que le reflet de l'accélération du rythme des réalisations du gouvernement de Son Excellence le Premier Ministre, Monsieur El Moctar Ould Djay, conformément au programme de Son Excellence le Président de la République "Mon ambition pour la nation".

En couronnement de ces acquis, le secteur poursuit – avec l'aide de Dieu – l'achèvement du processus de réforme en renforçant la qualité, en intensifiant la formation continue, en régulant la carte scolaire et en élargissant l'ac-



ès à l'éducation.

Nous sommes conscients des défis existants, mais nous sommes convaincus que notre détermination collective est capable de transformer ces défis en opportunités.

MM. les membres de la famille éducative, L'avenir de nos enfants dépend de notre diligence aujourd'hui à conduire la réforme du système éducatif. Que chacun de nous mette sa pierre à sa juste place, et que l'école républicaine soit le symbole de notre unité, de notre cohésion et l'outil de notre renaissance.

En conclusion, je demande à Dieu Le Tout-Puissant de nous accorder à tous le succès pour le bien de notre jeunesse et de notre chère patrie, et j'annonce – par la grâce de Dieu – que demain, lundi 6 octobre 2025, sera le début de l'année scolaire 2025-2026, avec l'espoir que ce sera une année riche en efforts, en contributions et en excellence éducative et scientifique.

Que la paix, la miséricorde et les bénédictions d'Allah soient sur vous."



## Décryptage de l'adresse de la ministre à la rentrée scolaire 2025-2026



De prime abord, dans son adresse à la famille éducative, la ministre de l'Éducation et de la Réforme du Système Éducatif, Mme Houda Babah, a planifié le cadre de la présente rentrée scolaire quand elle souligne comme contexte l'intérêt particulier qu'accorde Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, à tous les maillons du secteur d'éducation au point d'en faire la priorité de l'engagement et la trame de son ambition pour la société et pour la nation.

### L'éducation, une priorité

Cette priorité qui procède d'une profonde conviction que l'éducation est un droit humain fondamental, un moteur puissant de développement pour les individus et les sociétés, et un outil essentiel pour réduire le ségrégation, induire l'inclusivité, promouvoir la cohésion sociale, renforcer l'unité nationale dans un espace qui prépare à l'acquisition des connaissances, des savoirs et des compétences.

À ce titre, elle a mentionné que cette sollicitude présidentielle s'est traduite, dans les faits, par une amélioration des infrastructures scolaires dont le maillage s'est considérablement élargi, des effectifs qui se sont sensiblement accrus et des ressources qui sont allées crescendo permettant l'élargissement de la capacité d'accueil, l'amélioration de l'offre scolaire, l'attention portée à la famille éducative

grâce au rehaussement des salaires, primes et allocations des enseignants et des nombreux autres avantages dont le plus récent est la création d'un Fonds d'aide au logement des enseignants.

### Le secteur jouit de la volonté politique

Faisant référence à l'inauguration, depuis quatre ans, de l'école républicaine, la ministre a fait observer que l'accent a été mis sur une planification rigoureuse de l'avenir du pays via un système éducatif de qualité produisant une école unificatrice pour tous les Mauriciens, quelle que soit leur ethnies et leurs composantes ; une école où les élèves étudient dans les mêmes classes et reçoivent les mêmes programmes et curricula, mettant ainsi fin aux variabilités d'un système scolaire qui a montré ses limites.

La ministre ensuite évoqué la détermination des pouvoirs publics à poursuivre la réforme du système éducatif national qui a longtemps été un « mille-feuilles » d'aggrégation de politiques et de stratégies disparates qui se sont décanées au fil des choix inconsidérés et de courte vue.

La réforme du système éducatif mauritanien dont la ministre assure la poursuite avec détermination des vise à inaugurer une école républicaine avec un enseignement fondamental obligatoire pour tous, promouvant la cohésion nationale et l'égalité des chances. Ses axes principaux incluent la gratuité et

l'obligation de l'école jusqu'à 15 ans, l'amélioration de la qualité de l'enseignement par la formation des enseignants et la distribution de manuels, le développement de l'enseignement des langues nationales et des langues étrangères, la modernisation des infrastructures, et l'amélioration de la gestion du système éducatif.

### Des résultats concrets

Cette réforme a déjà engrangé des progrès notables en termes de massification de l'enseignement, d'amélioration du taux d'accès, de scolarisation et de réussite particulièrement chez les filles ; le renforcement des programmes de formation initiale et continue des enseignants ; l'extension de certaines infrastructures scolaires dans les différentes wilayas du pays et l'implication croissante des collectivités territoriales et des communautés dans la gestion de l'école dans un élan collectif visant à relever les défis et à offrir aux élèves un environnement stable et propice au savoir.

Evoquant concrètement les résultats, Mme Houda Babah a souligné les performances enregistrées en une seule année, révélant que « notre système éducatif a connu l'année dernière des avancées qualitatives dans le domaine de la gouvernance et de la qualité, et l'offre scolaire a augmenté avec le doublement de la capacité d'accueil des infrastructures et des équipes éducatives ».

## Un système Inclusif et Intégratif

La ministre a également fait mention de la démarche nationale visant à renforcer l'unité nationale et à consolider la diversité culturelle, qui est source de richesse pour notre société.

C'est effectivement à la faveur de la nouvelle réforme que des classes expérimentales pour l'enseignement des langues nationales ont été ouvertes, et que – pour la première fois dans l'histoire de la République – des enseignants spécialisés dans ces langues ont été recrutés.

Le renforcement de l'Institut pour la Promotion et l'Enseignement des Langues Nationales (PELAN), et la consolidation d'une école mauritanienne fondée sur ses propres langues, tout en maintenant l'arabe comme langue officielle et le français comme langue étrangère participe de cette démarche inclusive et intégrative qui est un marqueur majeur de la nouvelle réforme de l'enseignement.

S'agissant de la qualité de l'enseignement, Mme Houda Babah a abordé la poursuite de la révision des programmes conformément aux exigences de la loi d'orientation, la production de nouveaux manuels scolaires, et la révision des différents niveaux.

## Une école adaptée et efficace

La révision des programmes scolaires en revisitant les contenus pédagogiques est indispensable pour améliorer l'efficacité du système éducatif, l'adapter aux besoins de la société moderne, et garantir l'égalité des chances pour tous les élèves. Elle permet aussi d'actualiser les connaissances face aux évolutions du monde, d'alléger les programmes trop lourds qui découragent les élèves, et d'assurer une meilleure progression des apprenants.

Il s'agit là d'une nette rupture avec les programmes figés que se lèguent les générations et qui étaient

désuets et inefficaces. La ministre tenait à mettre en relief le caractère dynamique de la réforme en cours.

La ministre n'a pas manqué de souligner tout l'intérêt qu'accorde son département à la mise à niveau du corps de enseignants, notamment au travers de l'organisation de dizaines de sessions de formation au profit des enseignants et des encadreurs pédagogiques.

Par là, elle met en exergue le caractère crucial de la formation des enseignants comme facteur essentiel d'amélioration de la qualité de l'éducation en développant leurs compétences pédagogiques, leur maîtrise des contenus et leur capacité à s'adapter aux besoins diversifiés des élèves, y compris ceux en situation de handicap. Elle est également essentielle pour le développement professionnel et personnel de l'enseignant, favorisant la confiance en soi, l'esprit critique et une meilleure gestion des défis de la profession.

## Une approche transparente et équitable

Mme Houda Babah a fait remarquer dans son discours que dans le domaine de la gestion et de la gouvernance, il a été procédé à l'adoption de critères transparents et équitables pour les mutations et les promotions, garantissant les droits de leurs titulaires sans intervention d'aucune partie, et nous avons numérisé les certificats et les relevés de notes, ce qui a facilité le service et l'a rapproché du citoyen.

Ce cheminement délibéré sur la voie d'une bonne gouvernance fait référence à la manière dont le système éducatif est dirigé, géré et régulé, englobant les processus de prise de décision, les institutions et les acteurs impliqués à différents niveaux. Il vise à assurer une performance éducative de qualité et une gestion efficace des ressources grâce à des principes de bonne gouvernance, tels que la décen-

tralisation, la transparence, la participation des parties prenantes (parents, élèves, personnels) et une évaluation continue des établissements et surtout une équité dans la gestion des ressources humaines et une traçabilité des actions engagées.

## Réhabilitation et reconnaissance du corps enseignant

La ministre a commenté le récent décret relatif à la création du fonds de soutien au logement des enseignants qu'elle considère une étape importante pour l'amélioration de leurs conditions sociales, en conformité avec ce qu'avait annoncé Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, lors de la dernière fête de l'Indépendance.

Mme Houda Babah a cité cette importante décision comme un exemple qui illustre les efforts considérables consentis pour améliorer l'environnement et la qualité de l'éducation dans les écoles et surtout comme volonté concrète de revaloriser le corps des enseignants.

La ministre a affirmé que toutes les réalisations accomplies en un temps record n'auraient été rendues possibles sans la conjugaison des efforts officiels et populaires, le dévouement des enseignants et des encadreurs, le soutien des parents d'élèves, et l'appui de nos partenaires techniques et financiers.

Elle a souligné que ces réalisations sont le reflet de l'accélération du rythme des réalisations du gouvernement de Son Excellence le Premier ministre, M. El Mocar Ould Djay, conformément au programme de Son Excellence le Président de la République 'Mon ambition pour la nation'.

La ministre s'est dite consciente des défis existants, mais nous sommes convaincus que notre détermination collective est capable de transformer ces défis en opportunités.

HMS



**Rentrée scolaire 2025-2026 :**

## **Premiers jours de classe sur toute l'étendue du territoire national**

**L**a rentrée scolaire 2025-2026 s'est effectuée, cette année, le 06 octobre, sur toute l'étendue du territoire national, avec comme mot d'ordre, de pousser encore plus loin la réforme du système éducatif national devant consacrer l'effectivité – mais aussi l'efficience – de l'Ecole républicaine.

L'ambiance de l'ouverture des classes vécue dans les établissements de Nouakchott était également celle que les correspondants de l'Agence mauritanienne d'information (AMI) ont rapportée dans l'ensemble des régions du pays où l'ouverture a été supervisée par les walis avec accompagnement de la cérémonie habituelle de levée du drapeau national et d'exécution de l'hymne national. A la veille de la rentrée scolaire, la ministre de l'éducation nationale et de la réforme du système d'enseignement, Mme Houda Babah, a déclaré, dans son discours d'ouverture des classes, que le département est décidé à poursuivre « le processus de réformes » destiné à faire l'école républicaine « le symbole de notre unité de notre cohésion et l'outil de notre renaissance ».

La ministre de l'Éducation et de la Réforme du Système Éducatif, a affirmé que Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, accorde une grande importance à l'éducation à tous ses niveaux, soulignant que cet intérêt s'est manifesté par l'élargissement de la capacité d'accueil, l'attention portée à la famille éducative et l'accent mis sur une planification rigoureuse

de l'avenir du pays à travers un système éducatif de qualité produisant une école inclusive pour tous les Mauritaniens, quelle que soient leurs origines ethniques et leurs composantes. Elle a ajouté, dans un discours prononcé à la veille de l'ouverture de l'année scolaire 2025-2026, que le secteur de l'éducation et de la réforme du système éducatif poursuit le processus de réforme en renforçant la qualité, en intensifiant la formation continue, en ajustant la carte scolaire et en élargissant l'accès à l'éducation.

Le premier jour de l'ouverture des classes, la ministre de l'Éducation et de la Réforme du Système éducatif, Mme Houda Babah, accompagnée du ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, chargé de la Décentralisation et du Développement local, M. Yacoub Ould Salem Vall, a effectué, lundi, une tournée de prise de contact et d'information dans plusieurs écoles et établissements éducatifs dans les trois wilayas de Nouakchott afin de s'assurer du bon déroulement de la rentrée scolaire dès les premières heures du jour d'ouverture. Les deux ministres ont commencé leur visite à l'école Touveil ben Amer à Arafat, Nouakchott

Sud, où ils ont assisté à la cérémonie de lever du drapeau et l'exécution de l'hymne national, avant de se rendre à l'école El-Hadj Mahmoud Bâ à Toujoumine, Nouakchott Nord, et au lycée de Tevragh - Zeina, Nouakchott Ouest. Dans ces différentes étapes, les deux ministres et la délégation qui les accompagne ont visité les salles de classe, constatant sur le terrain le niveau de présence des élèves, des enseignants et des professeurs.

À la fin de la visite, Mme la ministre a fait une déclaration à l'Agence Mauritanienne d'Information, dans laquelle elle a affirmé que « cette visite lui a permis de prendre connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent les cours au premier jour de la rentrée scolaire ». Elle a déclaré avoir constaté « la présence des équipes pédagogiques et des élèves en temps voulu », rappelant « la particularité de l'ouverture de cette année où les hautes autorités du pays, sur instruction de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, veillent à faire de cette année une année de sérieux, de générosité et d'excellence éducative et scientifique ».



Mint Babah a, en outre, indiqué que « les ministères de l'Éducation et de la Santé sont en coordination permanente, et que s'il y avait eu une nécessité de retarder l'ouverture, l'État aurait été le premier à le faire, car il est plus soucieux que quiconque de la santé des citoyens, en général, et des enfants, en particulier, considérés comme le pilier de l'avenir de la nation », niant « les rumeurs concernant la propagation de l'épidémie de diphtérie dans les villes, les villages et les zones rurales », tout en soulignant que « l'épidémie est apparue de manière confirmée dans deux villages de la wilaya de l'Assaba où les études ont été reportées jusqu'à nouvel ordre ».

Elle a affirmé que « l'école républicaine est ouverte à tous et que le ministère accompagne l'inscription, remerciant les autorités administratives et éducatives aux niveaux régional et central, ainsi que les équipes pédagogiques et les parents d'élèves pour la bonne préparation de l'ouverture, qui a abouti à la présence des enseignants et des élèves le premier jour de la rentrée scolaire, demandant aux parents de suivre leurs enfants tout au long de leur cursus ».

### Les walis sonnent la mobilisation générale en faveur de l'Ecole républicaine

Dans chacune des wilayas de l'intérieur, le mot d'ordre délivré par les walis était de tout mettre en œuvre pour la réussite de l'Ecole Républicaine qui entre dans sa quatrième année. Chaque wali a ainsi insisté sur le suivi rigoureux du processus éducatif, du respect des horaires de travail et du port obligatoire de l'uniforme scolaire.

Les walis ont tenu également à visiter certains établissements scolaires (crèches, écoles primaires, collèges, lycées, enseignement technique et professionnel) pour s'imprégner de l'ambiance générale de cette ouverture, s'entretenir avec les élèves, les enseignants et le personnel d'encadrement et adresser les recommandations nécessaires pour une bonne entame de l'année scolaire et la garantie que le processus se poursuivra dans les conditions idoines.

Tour à tour, directeurs régionaux de l'éducation, présidents des associations de parents d'élèves au niveau des wilayas, élus locaux (conseils régionaux et mairies), acteurs de la société civile, enseignants et élèves, ont tenu à magnifier cette rentrée scolaire 2025-2026



qui s'effectue, selon eux, dans les meilleures conditions possibles grâce à l'engagement de tous, notamment des pouvoirs publics qui ont œuvré, en amont, pour que l'ouverture des classes se passe sans heurts.

Au niveau de chaque wilaya, la cérémonie a été marquée par la levée du drapeau national et l'interprétation de l'hymne national par les élèves de l'école choisie pour être le point de départ officiel de l'ouverture des classes.

La visite de quelques classes par le wali, accompagné de sa délégation, la présence du personnel enseignant et d'encadrement et la présentation par chaque directeur régional des statistiques scolaires au niveau de chaque wilaya ont constitué les éléments clés de la rentrée scolaire et des indicateurs permettant d'en apprécier la réussite.

Ainsi, au niveau de l'Assaba, le directeur régional de l'Éducation et de la Réforme du Système d'Enseignement, M. Batna Ould Ouroua, a précisé 461 établissements scolaires ont ouvert leurs portes, lundi 06 octobre, au niveau de la wilaya de l'Assaba, accueillant 73 953 élèves, à l'exception de 18 écoles primaires dans la commune de Tancha et de quatre écoles dans la commune de Kamour, ainsi que le lycée de celle ville, dont l'ouverture a été reportée à titre préventif en raison de la propagation de l'épidémie de diphtérie.

Il a souligné que le nombre d'établissements d'enseignement secondaire dans la wilaya s'élève à 27, accueillant 17 303 élèves, et qu'ils ont connu une amélioration significative des taux de réussite par rapport aux années précédentes, ajoutant que la couverture en enseignants pour cette année a atteint 100%.

Au niveau du Tiris Zemmour, la directrice régionale de l'Éducation et de la Réforme du Système d'Enseignement, Mine Ellou Mint El Moustapha Ould Cheikh Mohamed Fadel, a expliqué que l'ouverture des classes a débuté lundi 06 octobre au niveau de la wilaya dans de bonnes conditions, grâce à la campagne de sensibilisation et de mobilisation menée en coopération avec les autorités administratives et les élus, qui a contribué à une présence remarquable des élèves et du personnel enseignant le premier jour de l'ouverture.

Au Hodh El Gharbi, le directeur régional de l'Éducation et de la Réforme du Système d'Enseignement, M. Ali Ould Elada, a expliqué que toutes les écoles de la wilaya ont été entièrement préparées pour accueillir les élèves le premier jour de l'ouverture, en plus de la répartition des professeurs et des enseignants dans les différents établissements d'enseignement.



l'action éducative au niveau de la wilaya de Dakhlet-Nouadhibou.

Il a remercié le personnel enseignant pour sa présence le premier jour, appelant les parents d'élèves à mener une campagne de sensibilisation pour exhorter leurs enfants à rejoindre les classes le plus rapidement possible.

Quant au Secrétaire général de l'Université des Sciences Islamiques, M. Abdellahi Sid'Ahmed Vall, il a expliqué que l'université tout mis en œuvre pour l'ouverture de la nouvelle année académique se déroule dans les conditions idoines.

Il a ajouté que l'université avait créé une plate-forme électronique nommée «Oum Kreiya» permettant aux étudiants de s'inscrire à distance. Cette année, l'université accueillera 222 étudiants au niveau de la licence, 137 au niveau du master, répartis sur les trois facultés, et 33 étudiants seront formés au niveau du doctorat.

Au niveau de Dakhlet-Nouadhibou, le directeur régional de l'éducation et de la réforme du système éducatif, M. Mohamed El Moustapha Ould Elemine Vall, a souligné que la wilaya compte 53 écoles primaires, dont 7 nouvelles écoles qui contribueront à réduire la surpopulation enregistrée depuis des années, en plus de 12 lycées. Il a fait de la présence des élèves dans les classes dès le premier jour un pari qui s'imposait à tous les intervenants dans

Au niveau de la wilaya du Gorgol où l'on compte 339 écoles primaires et 40 établissements secondaires, avec 81 839 élèves inscrits au fondamental et 17 650 élèves au niveau de l'enseignement secondaire, les statistiques sont tout aussi éloquente et démontrent que l'Ecole République est sur la bonne voie, souligne le directeur régional de l'éducation et de la réforme du système éducatif, M. Vally Ould Najem, qui estime que l'administration régionale a pris une série de mesures préparatoires au cours des dernières semaines, notamment la maintenance et l'équipement des infrastructures d'un certain nombre d'établissements d'enseignement, la mise à disposition de cadres éducatifs et administratifs et la résolution du manque dans certains établissements, la prise de mesures sanitaires et logistiques pour assurer la sécurité des élèves et des équipes éducatives, et la création d'un environnement d'apprentissage propice et sûr.

Au Tagant, le directeur régional du ministère de l'Éducation et de la Réforme du Système Éducatif, M. Sidi Ould Khliwa, a expliqué que l'administration régionale a travaillé depuis plusieurs jours à assurer le plein succès de la rentrée scolaire 2025-2026 en s'attelant à préparer les établissements à accueillir les élèves,

en nettoyant les écoles, en redéployant le personnel éducatif (professeurs et instituteurs) et en distribuant les fournitures nécessaires (craie et peinture pour les tableaux), appelant l'association des parents d'élèves à accompagner les efforts de l'administration pour assurer la bonne présence des élèves.

Au niveau du Brakna, le directeur régional du ministère de l'Éducation et de la Réforme du Système Éducatif, M. Lemrabott Cheikh Mahmoud, a expliqué que toutes les mesures logistiques et humaines nécessaires à la réussite de l'ouverture ont été prises, soulignant que la wilaya compte 352 écoles primaires fréquentées par 74 500 élèves, et 42 établissements secondaires comprenant 19 500 élèves, en plus de 201 cantines scolaires.

En Adrar, le directeur régional de l'éducation et de la réforme du système éducatif, M. Ahmed Ould Mbouda, a indiqué que l'ouverture de l'année scolaire s'est distinguée par le sérieux et la rigueur dans l'application des mesures organisationnelles, avec la répartition des enseignants dans les écoles.

Il a souligné que le nombre d'écoles primaires au niveau de la wilaya a atteint 125 écoles, accueillant 14 300 élèves, encadrés par 590 enseignants, tandis que le nombre d'établissements d'enseignement secondaire est de 23, accueillant 6 850 élèves suivis par 330 professeurs.

Au niveau du Guidimagh, le directeur régional de l'Éducation, M. Sidi Ould Farah, a exprimé sa bonne évaluation du niveau de présence et du démarrage approprié d'un événement de cette ampleur, félicitant les équipes éducatives et les parents d'élèves pour la bonne mobilisation et la sensibilisation pour cette rentrée scolaire réussie.

En Inchiri, El Maury Brahim Voullane, Secrétaire général de la Fédération régionale des parents d'élèves au niveau de la wilaya, a salué la décision historique de créer l'École républicaine, soulignant que les établissements de la région ont bénéficié de tout ce qu'il faut pour faire face aux insuffisances constatées, notamment la surpopulation scolaire, à l'image de l'école n°10, construite par le ministère de l'Habitat, et de l'école annexe, qui viennent renforcer la volonté d'offrir une éducation de qualité aux enfants de l'Inchiri.

Sueiba Mohamed

## Conditions et garanties de réussite de la rentrée scolaire 2025-2026

**Construction de 1.000 salles de classe, recrutement de 2.300 enseignants et décentralisation du système d'enseignement**



\*Par Samba Mamadou Gueye

**A** lors que les rayons du soleil de septembre adoucissent leur intensité sur les villes et les villages de la Mauritanie, un frérit particulier parcourt le pays: celui de la rentrée des classes. Moment fait d'excitation, d'apprehension et d'espoir, il marque le début d'un nouveau chapitre pour des centaines de milliers d'élèves, d'étudiants, d'enseignants et de familles. Pour le directeur des Stratégies de la Planification et de la Coopération au ministère de l'Education et de la Réforme du Système d'Enseignement, M. Nagi Ould Abdel Aziz, la nouvelle année n'est pas simplement un retour aux salles de classe; elle traduit une promesse, la construction de 1.000 salles de classe et le recrutement au total de 2.300 professeurs et instituteurs sortants de l'Ecole Normale des Ingénieurs (ENI) et de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) pour édifier l'avenir de la Mauritanie sur le socle solide du savoir.



Selon le directeur des Stratégies de la Planification et de la Coopération: « Pour que cette promesse se concrétise, une réflexion approfondie et une mobilisation collective s'imposent autour d'un enjeu central : la rentrée scolaire 2025-2026 avec les conditions et garanties de réussite. Il s'agit dès à présent de poser les bases nécessaires, tant en

termes d'infrastructures, de formation des enseignants que d'équité d'accès, pour transformer les défis en opportunités et faire de l'année scolaire un véritable tremplin vers l'excellence pour toute une génération.

M. Nagi Ould Abdel Aziz a indiqué : « que son département pilote la réforme du système d'enseignement au niveau national et gère des deux composantes principales: l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire. Une formation pour la préparation de la rentrée scolaire 2025-2026 pour les professeurs et instituteurs a été organisée dans le cadre de la réunion consultative avec les acteurs de terrain pour l'identification des domaines d'intervention des partenaires du département de l'enseignement. »

Le directeur a précisé: « Concernant les mesures prises pour la rentrée scolaire 2025-2026, il y a la construction de plus de 1.000 salles de classe et le recrutement au total de 2.300 professeurs et instituteurs sortants de l'Ecole Normale des Ingénieurs (ENI) et de l'Ecole Normale Supérieure (ENS). Le département a créé les conditions de préparation au niveau de chaque wilaya de la Mauritanie. »

## à l'hôtel Hayd



Les commissions mises en place sont en contact avec l'administration territoriale comme les walis, les autorités régionales et communales pour voir quotidiennement l'état des infrastructures scolaires, surtout pendant cet hivernage pour évaluer l'état des infrastructures scolaires et apporter des réflexions nécessaires avant la rentrée des classes. »

M. Nagi Ould Abdel Aziz a souligné: « que Taazour s'est engagé à offrir 180.000 uniformes scolaires destinés aux enfants vulnérables pour la bonne préparation de la rentrée scolaire 2025-2026. Sans oublier les communes et régions, qui elles aussi, ont apporté leur contribution. Au niveau de Nouakchott, il y a eu la construction, l'extension et la réfection de plusieurs écoles. Il y aura également cette année, une décentralisation du système en impliquant plus les régions et communes en application de la loi d'orientation. Plusieurs nouvelles réformes vont entrer en vigueur cette année, par exemple: la réforme linguistique, l'introduction des langues nationales, des sciences, de la physique et de mathématiques au collège. Ces réformes ont commencé l'année dernière et vont continuer pour cette année. »

Le directeur a ajouté: « que tout ce travail rentrera dans le cadre de la nouvelle stratégie comme la continuation des réformes du système de l'enseignement, la réforme des filières qui va voir le jour bientôt avec le nombre important de nouveaux enseignants recrutés pour contribuer à renforcer les besoins en ressources humaines dans le secteur. Nous aurons peut-être cette année une couverture qui avoisine aux environs de 100% des besoins en ressources humaines dans le système d'enseignement. »

« Pour garantir une bonne rentrée scolaire 2025-2026, nous avons organisé un atelier et convoqué l'ensemble des directeurs régionaux et inspecteurs départementaux pour ensemble, faire des évaluations grâce à leur point de vue par rapport aux besoins. Mais également, pour pouvoir apporter des réponses à l'ensemble des problèmes soulevés

Dans le domaine de la sensibilisation, les parents d'élèves doivent inscrire leurs enfants à l'école à temps.

On a remarqué que depuis plusieurs années, le ministère de l'Education et de la Réforme du Système d'Enseignement garantit ou assure la mise en place de l'ensemble des dispositifs nécessaires pour une bonne rentrée des classes. Nous lançons un message à tous les parents d'élèves pour que les premiers jours de la rentrée scolaire 2025-2026 soient des jours ordinaires comme les autres jours. C'est vrai, on est en période d'hivernage et beaucoup de vacanciers sont encore en brousse. Mais, nous espérons que cette année, avec toutes les mesures prises, d'avoir une très bonne rentrée. »

M. Nagi Ould Abdel Aziz a noté: « En ce qui concerne l'ouverture des classes en Mauritanie, effectivement c'est une nouveauté, le ministère a déjà publié un décret qui fixe la rentrée scolaire à partir du 06 octobre 2025 sur l'ensemble du territoire national, à savoir: les écoles publiques, les écoles privées et les écoles étrangères. Tout ce travail entre en pleine réforme éducative et nous sommes à la 4e année de cette réforme. Donc, les mêmes processus et la même lancée sur laquelle on a commencé, continue. Chaque année, nous tirons un certain nombre d'enseignements qui nous font profiter de revoir les lacunes dans le système de l'enseignement en Mauritanie. »

La rentrée scolaire coïncide avec le lancement du

projet de modernisation de la ville de Nouakchott qui comprend : la construction, la réflexion et l'extension de plusieurs infrastructures scolaires. Le département a déjà acheminé vers les wilayas tous les équipements pédagogiques et didactiques nécessaires. Donc, depuis le 20 septembre 2025, tous les staffs administratifs régionaux sont sur place et à partir du 06 octobre 2025, tous les enseignants seront sur place. »

Le directeur a rappelé: « que l'atelier sur la Réforme du Système d'Enseignement en coopération avec l'UNICEF du 18 et 19 Septembre 2025 à Nouakchott, était une rencontre consultative avec les acteurs de terrain pour l'identification des domaines d'intervention des partenaires du département: un atelier national de concertation sur la rentrée scolaire 2025-2026. Il a réuni l'ensemble des acteurs du secteur, directions centrales et régionales, collectivités, société civile et communautés. L'objectif de l'atelier était d'assurer une rentrée 2025-2026 réussie grâce à une planification concertée des besoins prioritaires (infrastructures, enseignants, ressources) et préparer dès à présent la rentrée 2026-2027 en posant les jalons d'une campagne nationale Back-to-School ambitieuse et inclusive. Etat, partenaires et communautés unis pour garantir à chaque enfant un droit effectif à l'éducation. »



L'école républicaine dans sa quatrième année :

## D'innombrables réalisations

L'école républicaine est un objectif noble pour l'Etat mauritanien et constitue un élément central du programme électoral du président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, car elle est l'un des piliers fondamentaux de la réforme éducative souhaitée, étant donné qu'elle est un outil efficace pour ancrer les enseignements de notre religion, les valeurs de notre culture arabo-africaine, ainsi que les valeurs de citoyenneté, d'égalité et d'harmonie sociale. Elle permet en outre à tous nos enfants de bénéficier d'un enseignement de haute qualité qui les prépare à relever les défis et à répondre aux exigences du développement du pays, afin de le hisser au rang des nations avancées et de lui permettre de s'adapter aux évolutions de notre époque et aux exigences de la mondialisation.

### Définition

Certains définissent l'école républicaine comme étant à l'origine une école publique, puis privée, au sein de laquelle cohabitent les étudiants (le cas échéant) tous les élèves du pays, quels que soient leur couleur de peau, leur origine ethnique, leur langue, leur région d'origine et leur statut social et économique, de sorte que toutes les différences s'effacent et qu'ils soient éduqués dans l'égalité. Elle repose sur la gratuité et l'obligation de l'enseignement et est également appelée « école du peuple » car elle est la seule à rassembler tous les élèves et étudiants de tous les milieux sociaux pour recevoir le même enseignement dans les mêmes conditions. Elle s'efforce de lutter contre toutes les tendances tribales, ethniques, sectaires et régionales qui concourent à l'Etat ou le disputent dans ses fonctions.

L'école républicaine apparue en Occident à la fin du XIXe siècle n'est pas seulement un projet éducatif, mais aussi un projet politique et culturel porteur d'importantes connotations idéologiques, un projet qui consiste essentiellement à lutter contre les traditions et à ancrer les valeurs civiques laïques. L'école républicaine est née en France à la fin du XIXe siècle, avec les débuts de la Troisième République, grâce à la loi Paul Bert de 1879, aux lois Ferry de 1881 et à la loi Goblet de 1880.

### Les principes de l'école républicaine

Selon Olivier Cousin, l'école républicaine repose sur des principes fondamentaux, notamment la transmission d'une culture universelle et rationnelle fondée sur les valeurs fondamentales de la philosophie des Lumières, l'affirmation de la neutralité sociale de l'établissement d'enseignement, établir une hiérarchie sociale fondée sur les capacités individuelles, former des individus autonomes



et indépendants...

Quant à nous, Mauriciens musulmans, les principes de notre école républicaine diffèrent de ceux de l'Occident, notamment sur le premier point concernant les idées et l'idéologie de l'école des Lumières. Nos principes fondamentaux sont les enjeux majeurs de tout système éducatif qui se veut performant, à savoir :

Pertinence : réalisation des objectifs culturels et religieux de la société en formant des citoyens qui croient aux valeurs islamiques et s'y conforment.

Efficacité : réalisation d'un équilibre entre les résultats du système éducatif et les besoins du marché du travail.

Équité : cela signifie établir une hiérarchie sociale fondée sur les compétences individuelles, ce qui permet de créer une mobilité sociale calme et fluide qui donne aux membres des classes défavorisées la possibilité de briser l'immobilisme social et d'accéder au sommet de la société sur le plan culturel, professionnel et donc social grâce à un enseignement équitable.

Si la France – et l'Occident en général – est confrontée au problème du maintien de l'identité laïque et libérale face à un afflux démographique massif d'immigrés naturalisés, le défi de l'intégration sociale fière de son identité historique – dans le cas mauritanien – est considéré comme le plus grand défi auquel a été confrontée la planification éducative sous les régimes précédents.

### Ses objectifs

Ses principaux objectifs sont de renforcer la loyauté envers la patrie, d'éloigner les élèves du fanatisme tribal ou régional et de consolider les fondements de l'Etat national moderne, en affirmant la neutralité sociale de l'institution éducative.

L'école républicaine fonctionne selon des règles impersonnelles, et la seule relation qui régit son fonctionnement est la relation éducative qui aide à déterminer ce qui doit être enseigné et comment cela doit être enseigné.

L'école républicaine, avec les multiples opportunités et possibilités qu'elle offre, à commencer par le renforcement de l'unité nationale et de la cohésion sociale et la mise en place d'un système éducatif complet et de haute qualité, nécessite la contribution de tous, élèves, enseignants, associations de parents d'élèves et instances d'encadrement, afin de mener à bien cet important projet éducatif sur le terrain.

L'école républicaine s'efforcera de redonner à nos établissements d'enseignement leur rôle de vecteur des valeurs républicaines et de pilier de l'unité nationale, grâce à une réforme en profondeur du système éducatif qui permettra à chaque enfant en âge scolaire d'être scolarisé dans une école publique moderne qui prépare les générations futures et les qualifie pour assumer leurs responsabilités envers le pays en leur donnant les moyens de s'adapter aux mutations de leur époque.

Ce projet éducatif permettra de jeter les bases de l'école dont nous rêvons tous pour nos générations futures, une école où chaque enfant mauritanien aura la possibilité de développer ses capacités et d'épanouir ses talents dans un environnement éducatif serein, imprégné des nobles valeurs issues de notre religion et de notre culture arabo-africaine.

Au cours des dernières années, le gouvernement s'est efforcé de créer les conditions propices à la mise en œuvre progressive, dès la rentrée scolaire de cette année, des principes de l'école républicaine.

Les réalisations accomplies au cours de la période considérée dans le secteur de l'éducation, qu'il s'agisse de la construction et de la rénovation d'établissements scolaires ou du recrutement, de la formation et de la qualification du personnel éducatif, ont permis de tracer une voie claire et garantie de résultats pour la mise en œuvre du projet d'école républicaine.

### La mise en œuvre de l'école républicaine a nécessité de nombreuses réalisations

Dans une déclaration à l'Agence Mauritanienne d'Information, M. Mounir Ould Ghulam, inspecteur chargé de l'enseignement fondamental au ministère de l'Éducation et de la Réforme du système éducatif, a déclaré que le principe de l'exclusivité de l'enseignement fondamental dans l'enseignement public est l'une des caractéristiques les plus importantes de l'école républicaine, car ce principe implique une compréhension profonde de l'importance de l'éducation et renforce son rôle sur le plan économique et social pour les parents. Il a ajouté que ce principe a consacré l'égalité scolaire et l'égalité des chances en matière d'éducation pour tous les membres de la société, sans discrimination. Il a déclaré que l'approbation de l'enseignement des matières scientifiques en arabe actuellement et l'expérimentation de leur enseignement dans d'autres langues maternelles constituent « une mesure tout aussi importante que le principe de l'exclusivité de l'enseignement de base dans l'enseignement public, compte tenu des faibles résultats scolaires obtenus en raison d'approches linguistiques inappropriées qui ignorent les réalités culturelles et éducatives de la société ».

L'inspecteur chargé de l'enseignement fondamental a estimé que le choix de l'école républicaine est un choix national par excellence et le fruit d'une large consultation nationale qui a suivi un diagnostic minutieux et sérieux de la réalité du système éducatif.

Il a précisé que les évaluations qui ont suivi ont démontré que les programmes récents conformément aux dispositions de la loi d'orientation ont clairement contribué à l'augmentation des taux de réussite, en particulier en ce qui concerne les niveaux certifiés.

M. Mounir Ould Ghulam, inspecteur chargé de l'enseignement fondamental, a déclaré que le se-

teur a mis en place un plan d'action détaillé pour faire face aux problèmes de surpopulation attendus dans le cadre de la limitation de l'enseignement de base à l'enseignement public. Ce plan consiste à construire davantage de salles de classe, d'écoles et d'infrastructures afin de répondre à l'afflux d'élèves du secteur privé vers l'enseignement public, et à recruter de nombreux enseignants de différents niveaux et disciplines.

Il a souligné que le projet d'école républicaine en était à sa quatrième année et que les citoyens ont le droit d'être optimistes maintenant que le projet a dépassé la moitié de la durée prévue pour le primaire, ce qui nécessite l'exclusivité de 100% du cycle fondamental, ce qui permet d'espérer que les étapes restantes seront franchies en toute confiance et en toute sécurité, avec l'aide de Dieu et la volonté du peuple mauritanien et de ses dirigeants d'obtenir le meilleur.

### L'école républicaine : une idée saine, un objectif noble

Le secrétaire général du Syndicat libre des enseignants mauritaniens (SLEM), M. Issemou Ould Laghdaf, estime que « l'école républicaine est, en principe, une idée saine et un objectif noble, ainsi qu'une mesure audacieuse visant à unifier l'espace éducatif et à rétablir la confiance dans l'école publique. Elle a brisé la barrière de la différenciation entre l'enseignement privé et public, et a remis au goût du jour l'idée d'une école universelle où se fondent les enfants d'un même pays ». Il a souligné que le succès d'un projet éducatif ne se mesure pas seulement à son symbolisme ou à son discours mais à sa capacité à transformer la qualité et les résultats, ajoutant que quatre ans après son lancement, le débat s'inscrit sur le bilan de l'expérience, les gains réalisés, les défis rencontrés et sa capacité à se poursuivre en tant que levier de réforme du système éducatif.

Il convient de noter à cet égard que l'école républicaine n'a pas encore apporté l'amélioration souhaitée en matière de rendement éducatif, et ce pour plusieurs raisons, notamment :

1. La surpopulation dans les classes, qui réduit les possibilités de suivi individuel et de vérification des acquis des élèves ;
2. Le manque d'enseignants qualifiés par rapport au nombre d'élèves ;
3. Le nombre limité de moyens pédagogiques modernes permettant d'améliorer le niveau de compréhension et d'assimilation ;
4. Les programmes scolaires qui restent traditionnellement manqués de souplesse et d'adéquation ;
5. L'absence de formation continue ;
6. La faiblesse des salaires des enseignants dans un contexte de hausse des prix ;
7. L'absence de motivations des enseignants lors d'événements nationaux et autres, car l'encouragement des enseignants les incite à encourager les élèves, ce qui les aide à apprendre avec plus d'enthousiasme et d'amour.

De manière générale, le secrétaire général du Syndicat libre des enseignants mauritaniens (SLEM), M. Issemou Ould Laghdaf, a affirmé que l'école républicaine, qui en est à sa quatrième année d'existence, reste un projet prometteur, mais qu'elle

connaît un véritable paradoxe malgré ses succès sociaux et symboliques. Elle n'a pas encore atteint la qualité éducative souhaitée, ni amélioré le rendement et réduit la surpopulation, car cela dépend de la disponibilité d'enseignants compétents, de programmes modernes et d'infrastructures suffisantes. Sans ces garanties, l'expérience restera vouée à l'échec, malgré la pertinence de l'idée et la force de sa symbolique nationale.

### L'école républicaine poursuit son chemin

Pour sa part, M. Mohamed Mohamed El Yedali Ewah, secrétaire général du syndicat des enseignants de Mauritanie, a souligné que « l'école républicaine poursuit son chemin vers la concrétisation de la justice éducative et devrait permettre de créer une génération cohérente et unie, après plusieurs années d'existence, où elle a contribué à réduire les disparités sociales et à intégrer les enfants de différentes couches sociales dans un espace éducatif unifié, qui valorise les valeurs de citoyenneté et d'égalité, conformément aux engagements pris par le président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, dans son programme « Mon ambition pour la patrie ».

Il a déclaré que la mise en œuvre de la décision de créer l'école républicaine a posé un défi de taille, mais que le secteur de l'éducation a largement réussi à relever ce défi et à y faire face grâce à la forte augmentation enregistrée au cours de la première et de la deuxième année et au début de la troisième année, et grâce à l'amélioration des niveaux des élèves au cours de la première et de la deuxième année, qui s'est traduite par une augmentation des taux de réussite aux examens nationaux. Il a souligné que ce projet comporte plusieurs obstacles qui doivent être traités et surmontés pour garantir son succès, notamment :

La surpopulation dans les classes, la faiblesse persistante de la formation du personnel éducatif et administratif, et le manque de moyens pédagogiques et logistiques, qui ont eu des répercussions variables sur la qualité de l'enseignement dans certains établissements.

Le secrétaire général du syndicat des enseignants de Mauritanie a précisé que la pérennité de ce projet national et la garantie de son succès nécessitent la mise en place d'un certain nombre de conditions indispensables, telles que :

- Financement régulier et durable ;
- Cadre juridique et éducatif plus complet ;
- Amélioration des conditions de travail des enseignants ;
- Équité dans la promotion et la nomination de personnes compétentes et expérimentées ;
- Extension des écoles d'excellence et équipements adéquats.

Enfin, il a souligné que l'école républicaine n'est pas seulement un slogan, mais une vision réformatrice globale qui nécessite une volonté politique forte, un suivi rigoureux sur le terrain et une évaluation périodique afin de garantir la réalisation de ses objectifs en matière de construction d'un enseignement public équitable et inclusif pour tous les enfants du pays.

S. B  
Traduit de l'arabe par Mbareck SABBAR

Rentrée scolaire 2025-2026 :

## Deuxième année de la phase expérimentale de l'enseignement des langues nationales

La rentrée scolaire 2025-2026 sera la deuxième année de la phase expérimentale de l'introduction des langues nationales (pular, Soninké et Wolof) dans les écoles fondamentales de la Mauritanie. 55 classes dont 30 pour la première année et 25 pour la deuxième année recevront les élèves de ces langues nationales.

L'IPELAN (l'Institut pour la Promotion et l'Enseignement des Langues Nationales), né en 2023, conformément à la loi d'orientation de 2022 sur l'éducation nationale, est chargé de l'introduction progressive des langues nationales dans le système d'enseignement.

Ces langues, note Dr Mbouh Seta Diagana, directeur général de l'IPELAN, « sont désormais considérées à la fois comme objet d'enseignement, au même titre que toute discipline scolaire, et comme médium d'apprentissage, permettant aux élèves d'accéder plus efficacement aux savoirs fondamentaux. » Il s'agit, explique-t-il, « d'un acte majeur de politique linguistique, qui inscrit la diversité nationale au cœur du projet républicain, en l'articulant à l'exigence de cohésion sociale et d'unité. »

En réponse à ceux qui doutent encore de la pertinence de la réforme portant réintroduction d'enseignement, le directeur de l'IPELAN déclare « qu'elle n'est ni folklorique ni passiste. Elle repose sur des fondements pédagogiques solides et universellement reconnus. Loin d'affaiblir la qualité des enseignements ou d'entraver l'accès à d'autres langues, l'apprentissage dans la langue de l'enfant est au contraire un facteur déterminant de réussite scolaire. »

Un conseil fait par l'UNESCO dès 1953, dans un rapport intitulé « L'usage des langues maternelles dans l'enseignement. » Dans ce rapport, l'organisation onusienne en charge de l'éducation note que « l'enseignement dans la langue que l'enfant parle à la maison améliore sa compréhension, son engagement et ses résultats scolaires ».

Dans le contexte multilingue mauritanien, reconnaître le droit à l'éducation en pular, en soninké ou en wolof dès les premières années d'école, c'est promouvoir une pédagogie de l'équité et de l'efficacité. C'est aussi faire œuvre de justice, en garantissant à chaque élève, où qu'il vive, l'accès aux savoirs fondamentaux dans une langue qu'il maîtrise déjà. Cela permet une acquisition plus rapide de la lecture, de l'écriture, du raisonnement logique et des premières notions scientifiques, explique le premier responsable de l'IPELAN.

Depuis sa création, l'Institut s'est attelé à la mise en œuvre concrète de cette politique ambitieuse. « En moins de deux ans l'Institut a assuré la formation de maîtres expérimentaux, conçu les premiers manuels en langues nationales et engagé des recherches sur les corpus linguistiques et les métho-



dologies adaptées. Il développe également des supports audio-visuels innovants pour accompagner l'enseignement, en milieu rural comme urbain. Ce travail est mené avec rigueur scientifique, sens des réalités de terrain, et dans une démarche inclusive

mobilisant linguistes, enseignants, illustrateurs, pédagogues... »

Loin d'opposer les langues, « l'approche de l'IPELAN vise à intégrer les langues nationales dans un curriculum multilingue cohérent, où l'Arabe et le Français conservent toute leur place, mais où les langues premières des enfants ne sont plus des obstacles à franchir, mais des leviers à activer. Ce modèle, fondé sur une approche progressive, respectueuse et contextualisée de la diversité linguistique, est un enjeu majeur pour une école de qualité, au service de la République », explique M. Diagana. C'est pourquoi la formation des enseignants des classes de langues nationales intègre cette diversité linguistique. Les élèves maîtres de pular, soninké et wolof sont aussi formés au bilinguisme arabe-français pour passer de la langue principale des enfants vers l'Arabe ou le Français. C'est une innovation apportée pour l'année scolaire 2025-2026 après une formation organisée par l'IPELAN avec l'appui de ELAN (Ecole et langue nationale), une organisation de l'OIF.

KD

# Les programmes éducatifs... révision du contenu pédagogique et nouvelles applications

Par Bakari Gueye

**E**n Mauritanie, élèves et enseignants se préparent pour entamer une nouvelle année scolaire 2025-2026.

L'année écoulée fut une année charnière et devait marquer une étape décisive dans la mise en œuvre de l'école républicaine qui va bien offrir 54 ans.

En effet, malgré les obstacles, cet ambitieux projet aurait franchi des étapes jugées importantes par les responsables du département de l'éducation.

L'année 2025-2026 fut marquée entre autres par l'introduction des langues nationales (poular, soninké, et wolof) dans le système éducatif national.

En conformément à la loi d'orientation de l'enseignement, 25 classes ont été ouvertes à titre expérimental en Mauritanie.

De ce fait, «tout enfant de langue maternelle arabe devait apprendre au moins l'une des trois langues nationales (poular, soninké et wolof).

« Le choix de cette langue est guidé par le contexte sociodémographique régional», selon les termes des nouvelles orientations du système d'enseignement national.

Et pour ce qui est de l'Arabe, cette langue est dorénavant «enseignée à tous les enfants dont elle n'est pas la langue maternelle comme langue de communication et comme langue d'enseignement».

Le ministère de l'Education travaille ainsi à la réalisation des objectifs de l'école républicaine et des objectifs de la réforme.

Ces grands bouleversements ont certes eu un impact sur les programmes éducatifs.

Pour faire le point sur ce sujet et sur le processus de modernisation et d'accès des contenus, le magazine mensuel HORIZONS a interviewé M. Nagi Ould Mohamed Yahya Ould Said l'Inspecteur général de l'Éducation nationale en Mauritanie.

A la question sur la dernière réforme éducative importante en 2022, visant à établir une «école républicaine» et son impact sur les programmes scolaires, l'Inspecteur Général a mis en exergue les changements intervenus: «avant de parler des changements opérés dans les programmes, commençons par noter l'importance de l'école républicaine : une école inclusive, une école qui instaure l'équité, l'égalité entre les enfants d'une seule nation unie et indivisible», a-t-il dit.

Il a ajouté: «des enfants sous le même toit et dans les mêmes conditions d'apprentissage.



Pas de priviléges liés à quelque différence que ce soit.»

«L'extinction progressive de l'enseignement privé au fondamental, entamée depuis quatre ans témoigne de la volonté réelle de voir nos enfants grandir ensemble, jouer ensemble et jouir des mêmes priviléges, l'unité nationale est garantie», a-t-il affirmé.

Pour les changements l'Inspecteur en a énuméré toute une batterie : «D'abord au niveau du fondamental on peut citer : l'intégration d'une nouvelle discipline, éducation à la citoyenneté, l'allègement des programmes et déplacements de certains savoirs d'un niveau à un autre en fonction de l'âge de l'apprenant, l'intégration de certains concepts liés aux compétences du 21<sup>ème</sup> siècle, l'expérimentation des langues nationales dans des classes et écoles retenues à cet effet suite aux recommandations de la loi d'orientation.»

Et pour le secondaire : «Toujours suite aux recommandations de la loi d'orientation : le collège passe de quatre ans à trois ans réduisant ainsi la durée du cursus scolaire sans toutefois, bien sûr, affecter le contenu des apprenissages, donc des savoirs à acquérir ; intégration de la technologie et de l'informatique comme disciplines enseignées à partir de la première année du collège et de la physique chimie à partir de la deuxième année du collège. L'importance de ces disciplines dans le monde aujourd'hui n'est pas à démontrer. Cette restructuration du collège a un impact direct sur les contenus à enseigner car il faut conserver les savoirs universels nécessaires à l'accès au lycée en les condensant dans trois ans au lieu de quatre sans affecter la capacité d'appropriation des élèves.

Des déplacements, des suppressions, des ajouts de certains contenus ont donc nécessairement été opérés.

L'année scolaire 2025-2026 est la deuxième année du collège restructuré.

Rappelons au passage que les filières au lycée seront restructurées en fonction du besoin de notre marché, de notre économie, de notre spécificité et de la mondialisation.»

Parlant des mesures d'accompagnement de ces changements de M. Nagi a noté que : «Toute écriture ou réécriture des programmes suppose des mesures d'accompagnement, cela va de soi. Le programme est réécrit par une équipe d'experts disciplinaires spécialisés des programmes et curricula.

Après sa réécriture, il est partagé avec les inspecteurs de terrain, chargés de l'encadrement de proximité des enseignants et professeurs pour appropriation de ses finalités et la méthode idoine pour son exécution sur le terrain.

La formation des enseignants est obligatoire car ce sont eux qui ont vraiment la charge de le dispenser.

Des ateliers de formation sur les programmes ont été organisés au profit des enseignants qui sont aussi accompagnés et suivis, sur le terrain, par un encadrement de proximité rigoureux pour pallier les lacunes constatées.

La formation continue des enseignants est nécessaire et indispensable à la qualité des apprenissages : le département en est conscient et n'épargne aucun effort pour renforcer cette formation continue.»

Au sujet de la modernisation de l'enseignement en Mauritanie, l'inspecteur général a affirmé que : «Le ministère de l'Education est à l'ère du numérique.

L'intégration de l'informatique comme discipline enseignée témoigne de cette orientation irréversible pour la numérisation.

Les établissements secondaires sont dotés de salles informatiques à cet effet.

La télévision scolaire, les plateformes d'enseignement à distance sont aussi les témoins de cette orientation.

Dans chaque wilaya, des salles sont aménagées pour que les élèves des classes de terminales, entre autres, puissent suivre en direct des cours dispensés depuis une salle à Nouakchott. Ils peuvent réagir, poser des questions en temps réel.

Ils peuvent aussi enregistrer les leçons sur leur smartphones pour les réutiliser après.

Les contraintes géographiques sont dépassées.»

## L'uniforme scolaire est un facteur d'unité nationale et d'effacement des différences sociales et économiques

Par Saâdbouh Ould Boua

L'État mauritanien a finalement décidé d'imposer le port de l'uniforme scolaire à tous les élèves du cycle fondamental sur l'ensemble du territoire national à partir de la dernière année scolaire, sans exception. Certains ont estimé que cette décision risquait d'alourdir le fardeau des citoyens, en particulier ceux à faibles revenus, tandis que les associations de parents d'élèves et les représentants trouvent que l'imposition d'un uniforme scolaire est un moyen de gommer les différences entre les composantes de la société et de renforcer l'égalité entre les élèves.

Le ministère de l'Éducation et de la Réforme du système d'enseignement a confirmé que le port d'uniforme serait obligatoire pour les élèves du public et privé à partir de 2024-2025.

Des mesures ont été prises pour garantir le succès de cette décision, à savoir : la prise des mesures nécessaires pour fournir gratuitement cet uniforme aux élèves dont les parents sont inscrits au registre social de Taazour. Le contact a été établi avec le patronat à travers la Fédération nationale du commerce, afin d'étudier les moyens de garantir sa fourniture en quantités suffisantes avant la rentrée scolaire. La Fédération s'est engagée à approvisionner le marché avec les quantités nécessaires de différents types d'uniformes scolaires, un mois avant la rentrée, ce qui a été fait, puisque ces uniformes ont été largement diffusés dans les marchés et les magasins à proximité des écoles.

### Définition

Les différentes définitions s'accordent à dire qu'un uniforme est un vêtement porté par un groupe de personnes pour montrer leur appartenance à une entité unique, comme les élèves, le personnel infirmier, les policiers et les membres d'une équipe sportive.

Les uniformes scolaires sont généralement obligatoires dans les écoles de nombreux pays, du fondamental au secondaire.

Il existe une différence entre l'uniforme scolaire et l'uniforme officiel en général. Selon les chercheurs, un uniforme est considéré comme tel lorsqu'il est le symbole d'un groupe qui le distingue des autres et lorsqu'il attire de la légitimité d'une institution en présentant l'apparence du groupe, qui diffère des autres institutions scolaires ou professionnelles par sa couleur.

### Historique

Les récits historiques sur ce sujet indiquent que l'uniforme scolaire est une pratique qui remonte au XVIe siècle au Royaume-Uni. On pense également que l'école Christ's Hospital en Angleterre, fondée en 1552, a été la première à utiliser l'uniforme scolaire. Les élèves recevaient un uniforme officiel composé notamment d'un long manteau bleu et de chaussures jaunes montant jusqu'aux genoux. Les élèves qui fréquentaient cette école portent encore aujourd'hui un uniforme presque identique.

La plus ancienne preuve de l'utilisation insinu-



tionnelle d'un uniforme scolaire remonte à 1222, lorsque l'archevêque de Canterbury de l'époque ordonna le port de la cappa clausa. Cette pratique monastique et académique a évolué vers l'uniforme universitaire en Angleterre, en particulier dans les écoles charitatives où les enfants pauvres se voyaient souvent fournir un uniforme. Les universités, les écoles fondamentales et secondaires ont ensuite utilisé l'uniforme comme indicateur de classe et de statut social.

Bien que les uniformes scolaires puissent souvent être considérés comme conservateurs et démodés, ils ont évolué ces dernières années, parallèlement à l'évolution des codes vestimentaires.

Ils sont apparus en France en 1880 et au Japon en 1927. À l'époque contemporaine, les États-Unis ont lancé le mouvement en faveur des uniformes scolaires dans les écoles publiques lorsque Bill Clinton l'a mentionné en 1990 dans son discours sur l'état de l'Union en déclarant : « Si cela signifie que les adolescents cesseront de s'entre-tuer pour des vêtements de marque, nos écoles publiques doivent pouvoir exiger de leurs élèves qu'ils portent un uniforme. » Cette mesure a été mise en œuvre à partir de 1998 dans les écoles primaires et secondaires.

Certains pays ont officiellement imposé le port de l'uniforme scolaire, comme le Soudan, le Koweït, la Libye, les Émirats arabes unis, l'Allemagne, le Japon, l'Iran, l'Italie, l'Égypte, l'Arabie saoudite, la Palestine, l'Irak, la Syrie, l'Algérie, le Sultanat d'Oman, le Maroc, la Grande-Bretagne et la Jordanie.

### Les avantages des uniformes scolaires

Les uniformes scolaires ont de nombreux avantages. Certains experts en éducation estiment qu'ils ont un effet positif sur l'environnement scolaire.

Certaines écoles sont arrivées à la conclusion que le choix de l'uniforme scolaire est bénéfique pour les élèves, qu'il renforce leur confiance en eux, qu'il est une source d'appartenance à l'établissement et à

la nation en général, qu'il contribue à la concentration sur l'enseignement, qu'il améliore la discipline et les performances scolaires des élèves, qu'il augmente leur envie d'aller à l'école et qu'il prépare leur esprit à accepter aux cours, car ils se sentent dans un environnement éducatif approprié.

De plus, le port de l'uniforme scolaire rend les élèves plus assidus, réduit l'absentéisme et les incite à arriver à l'école plus tôt.

L'uniforme scolaire en Mauritanie est une occasion d'effacer les différences sociales et une mesure qui contribuera à réformer le système d'enseignement. Dans une première dans l'histoire de l'éducation, l'État mauritanien a décidé, il y a plus de trois ans, d'uniformiser la tenue vestimentaire des élèves du primaire afin d'effacer les différences sociales et économiques, dans le but de réformer un système d'enseignement négligé ces dernières années. Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a ainsi donné instruction au ministère de l'Éducation nationale de revoir les normes relatives à la tenue scolaire, et en particulier ceux des garçons, après avoir suivi la présentation faite par le ministre de l'Éducation de l'époque lors de la réunion du conseil des ministres du 13 octobre 2022, au début de l'année scolaire.

Le Président de la République a également ordonné la création d'une commission de suivi et d'évaluation efficace, soulignant l'importance d'enseigner quotidiennement aux enfants les valeurs de la citoyenneté, à travers l'hymne national et le salut au drapeau, ce qui permettra de renforcer continuellement la cohésion sociale et de consolider les mesures prises pour résoudre les problèmes auxquels est confronté l'enseignement afin de concrétiser l'école républicaine dans le domaine éducatif et d'en faire une réalité palpable.

Au cours des dernières années scolaires, de nombreux élèves ont porté un uniforme scolaire, une mesure que l'État a mis trois ans à appliquer à tous, avant de la rendre obligatoire l'année dernière.

Certains considèrent que la mesure ouvre la voie à la création de « l'école républicaine », dont les Mauritaniens espèrent qu'elle redonnera à l'éducation l'éclat qu'elle a perdu depuis des décennies, et que sa construction, dont nos générations profiteront et qui les éclairera de ses sciences et de ses compétences, ne sera achevée que lorsque tous les élèves seront égaux en matière d'uniformes scolaires, de services, de consultations et de droit à l'éducation dès l'âge scolaire.

Le Gouvernement mauritanien a intensifié tous ses efforts pour lancer l'uniforme scolaire à la rentrée 2022-2023, après de longues consultations avec tous les acteurs du domaine éducatif et la présentation des résultats de ces consultations aux partenaires du processus éducatif, à savoir les parents, les enseignants, les syndicats et les organisations de la société civile actives dans ce domaine, qui ont approuvé les observations qui ont été formulées.

La décision d'instaurer un uniforme scolaire en Mauritanie intervient dans un contexte où tous les parents sont tenus d'inscrire leurs enfants dans les premières années de l'enseignement fondamental public afin de garantir l'équité et l'égalité dans l'accès à l'éducation et d'empêcher toute discrimination entre les différentes composantes de la société.

Dans une déclaration à l'Agence mauritanienne d'information, l'inspecteur chargé de l'Enseignement fondamental, Dr Mohamed M'Hamed Ghoulam, a déclaré que l'uniforme scolaire est un élément fondamental de l'école républicaine, car il permet d'uniformiser l'apparence des élèves, ce qui est l'un des principaux objectifs de l'école républicaine. Il a souligné que cela permettait de neutraliser le niveau économique des parents, ce qui signifie que les sentiments des élèves les moins favorisés sur le plan économique sont pris en compte et que l'école n'a plus à supporter le fardeau psychologique lié aux complications des différences matérielles individuelles entre les élèves.

Il a déclaré que la loi d'orientation relative à la réforme du système d'enseignement a consacré cet objectif en rendant obligatoire le port de l'uniforme scolaire par les enfants.

L'inspecteur a indiqué que le ministère de l'Éducation et de la Réforme du système d'enseignement a pris des mesures techniques pour mettre en œuvre la décision relative au port obligatoire de l'uniforme scolaire sur le terrain, notamment : la publication d'un arrêté précisant les couleurs, la forme et le type de couture, ainsi que l'obligation de porter l'uniforme à l'école et lors des manifestations éducatives organisées. Il a précisé qu'il a fourni gratuitement des uniformes aux élèves inscrits au registre social de solidarité afin de tenir compte de leur situation matérielle.

Il a indiqué que l'uniforme scolaire était, ces dernières années, une revendication de différentes couches sociales d'acteurs politiques et de leaders d'opinion dans le pays.

Le président de la section des Associations de parents d'élèves et d'étudiants de Nouakchott Nord, M. Ba Hamadi Housseinou, a déclaré que « l'uniformisation des uniformes scolaires est une revendication sociale



que la fédération a formulée au nom des parents d'élèves depuis des années et qui a été satisfait grâce à Dieu et à l'intérêt des autorités de l'État pour l'amélioration des conditions d'enseignement et le relèvement du niveau scientifique et intellectuel».

Il a ajouté que la Fédération nationale des Associations de Parents d'Elèves et d'Etudiants de Mauritanie organise chaque année, à la fin du mois d'octobre, des journées nationales à Nouakchott et dans les régions intérieures afin de soutenir le choix de l'école républicaine et de mettre en avant le rôle de l'uniforme scolaire dans la consolidation de l'unité nationale. Il a précisé que ces journées nationales avaient pour thème : « L'école républicaine et l'uniforme scolaire, seule voie pour réformer le système d'enseignement, renforcer l'unité nationale et la cohésion sociale et effacer les différences nationales », contribuant ainsi à faire connaître les avantages de la mesure qui contribuera à améliorer les résultats scolaires des élèves et à insuffler en eux un esprit national en leur inculquant la loyauté envers la patrie avant tout, grâce au port d'un uniforme et d'une couleur uniques devant le drapeau national hissé dans la cour de l'école et en lui rendant hommage d'une seule voix, ce qui leur donne un sentiment d'appartenance nationale au quotidien.

M. Hamadi Housseinou a souligné le retour de l'éducation à ses origines et à son ancrage populaire grâce à l'enseignement des matières scientifiques en Arabe dans les cycles d'enseignement fondamental pour les enfants d'un même pays. Il a souligné à cet égard que les réformes éducatives passées ont contribué à créer une discrimination entre les enfants d'un même peuple en adoptant deux types d'enseignement dans une même école, l'un dispensé en langue Arabe et l'autre en Français, langue étrangère qui aurait dû disparaître avec la fin de la colonisation.

Il a souligné que ces réformes n'auraient pas pu être menées à bien sans l'attention accordée par le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, au développement et à la modernisation de l'enseignement, ainsi qu'à l'amélioration de son niveau et de sa qualité, grâce à l'organisation de journées de consultation qui ont réuni toutes les composantes du spectre politique, social et civil et qui ont abouti à des recommandations unanimes qui ont servi de point de départ à la présente réforme éducative.

Il a remercié l'Agence mauritanienne d'Information pour son suivi de l'activité éducative en général et des événements organisés par les associations de parents d'élèves en particulier.

Pour sa part, M. Mansour Mohamed Yahya, responsable des Relations extérieures du Syndicat libre des Enseignants a souligné que l'uniforme scolaire est l'un des piliers importants pour créer un environnement scolaire efficace, car il renforce les valeurs d'égalité et réduit les différences sociales et économiques entre les élèves. Il contribue également à habiller les élèves du fondamental à la discipline et à l'ordre. Il a ajouté que l'uniforme scolaire n'était pas officiellement approuvé dans le système éducatif jusqu'à récemment, avant que l'État ne l'impose à tous les élèves du primaire au cours de la dernière année scolaire.

Il a déclaré que la mise en œuvre de cette décision s'était heurtée à plusieurs obstacles, notamment :

- L'insuffisance des quantités fournies gratuitement par le ministère, qui n'a pas permis de couvrir les besoins de tous les élèves issus de familles à faibles revenus;
- la saturation des magasins et des établissements proposant des uniformes scolaires conformes aux normes requises et à des prix abordables;
- la hausse des prix des vêtements disponibles sur le marché local, ce qui les rend inaccessibles pour de nombreuses familles.

Il a également indiqué que la généralisation effective de l'uniforme scolaire nécessite la prise d'une série de mesures pratiques, telles que :

- La fourniture de quantités suffisantes par le ministère compétent, ciblant précisément les élèves issus de familles à faibles revenus, sur la base de statistiques précises et non d'estimations générales.
- La mise en place d'un contrôle des fournisseurs afin de garantir la qualité des uniformes et leur conformité aux normes définies, et de lutter contre la spéculation sur les prix.
- L'ouverture de points de vente subventionnés par le Gouvernement afin de fournir des uniformes scolaires à des prix réduits et abordables pour tous.

Il a déclaré que de nombreux études et recherches récentes ont montré que le port de l'uniforme scolaire améliore la discipline et les performances scolaires des élèves et prépare leur esprit à s'harmoniser avec l'environnement éducatif, à l'instar des athlètes qui ont davantage envie de pratiquer leur sport lorsqu'ils portent leur tenue spécifique. Il a ajouté que cela contribuait à améliorer les résultats scolaires des élèves et à élever leur niveau.



Traduit de l'arabe par Mbareck Sabbar

Le manuel scolaire, pilier du processus éducatif :

## L'IPN redouble d'efforts



Dans une interview accordée au Magazine Mensuel Horizons, le professeur Moussa Ould Daoud, directeur du département de l'imprimerie scolaire de l'Institut Pédagogique National (IPN), a déclaré que le manuel scolaire est le pilier le plus important sur lequel repose le processus d'enseignement et d'apprentissage.

### L'IPN principal acteur de l'accès au manuel scolaire

C'est dit un outil indispensable pour l'élève et un outil important pour l'enseignant et les parents d'élèves. En effet, c'est un catalogue de connaissances dans chaque matière à enseigner et est formulé d'une manière pédagogique qui garantit en fin de compte les meilleurs moyens de permettre à l'apprenant de connaître ce qui se trouve dans le livre, que ce soit en termes de méthodes d'évaluation ou d'autres activités diverses.

Il a expliqué que le manuel est la tâche principale de l'Institut Pédagogique National en termes de production, de mise à disposition et de distribution. Depuis sa création en 1974, l'Institut est resté fidèle à sa responsabilité malgré les défis auxquels il a confronté le système enseignement en ce qui concerne le manuel, dont la rédaction et l'élaboration vont de l'Institut et y reviennent.

Il a rappelé que toutes les politiques nationales successives lui ont confié la tâche de produire et de fournir des manuels pour tous les niveaux d'enseignement et dans toutes les spécialités, ce qui signifie que l'Institut pédagogique national accompagne l'apprenant pendant les 13 années des niveaux de base, préparatoire et secondaire.

### Disponibiliser les manuels scolaires pour 1,2 million d'élèves

Compte tenu de l'augmentation du nombre d'élèves et de la demande générale d'études, le professeur Moussa Ould Daoud a indiqué que l'Institut Pédagogique National devait fournir des livres à moins de 100.000 élèves à la fin des années 70, alors qu'actuellement il doit répondre aux besoins de près de 1,2 million d'élèves de la première année fondamentale à la septième année secondaire, ce qui nécessite la fourniture de 7 millions de manuels, à raison de six livres par élève au minimum. Ainsi, le professeur Moussa a souligné que cette tâche est un grand défi, ce qui a fait que l'Institut adopte une politique efficace pour traduire l'ambition de la nation et de la famille scolaire pour y parvenir, ce qui se reflète dans la grande histoire de l'IPN et son rôle dans ce domaine qui ne peut être comparé de l'éducation nationale actuelle. Il a encore souligné que les étapes de la préparation du manuel scolaire commencent d'abord en coordination et en coopération avec d'autres parties. Et cela commence avec l'auteur de matériel éducatif, car l'IPN n'est pas celui qui prépare les cours et les programmes, mais le ministère est responsable de leur préparation, car il prépare les programmes d'études pour que l'Institut les convertisse en livres et en documents.

A cet égard - ajoute le professeur Moussa Ould Daoud - l'Institut Pédagogique National a révisé en 2018, 125 titres scolaires, terme utilisé pour désigner le livre ou le guide pour l'enseignant. Il a encore dit que la plupart des titres sont des manuels qui n'accompagnent pas 15 guides pour l'enseignant,

mais l'écrasante majorité sont des manuels que l'IPN doit rédiger, réviser et assurer leur sécurité avant la phase impression.

Il a souligné que l'IPN est actuellement confronté à des défis principalement axés sur la fourniture de la plus grande quantité de ces livres, ce qui nécessite des appels d'offres dont sont réalisés à l'extérieur tandis que d'autres sont dirigés vers le marché local.

Il y a un travail conjoint entre l'IPN et les imprimeries locales qui remportent les appels d'offres. M. Moussa a salué le rôle de l'imprimerie scolaire, créée dans les années 1980 et qui a atteint son apogée au début de ce millénaire grâce à ses équipements qui ont contribué de manière significative à fournir ce qui peut l'être au niveau local. En effet, elle couvre les besoins de près 50% des besoins des écoles en livres.

Il a salué le rôle de l'IPN, qui ne se limite pas à écrire et à imprimer des livres, mais aussi à les évaluer et à les tester - avant qu'ils ne deviennent un livre dans sa forme finale - et à les distribuer pour qu'ils arrivent entre les mains des élèves, de l'évaluation et de l'expérimentation.

### Des partenariats fructueux

M. Moussa a salué les partenaires de l'Institut Pédagogique National, notamment le partenariat fructueux avec le projet d'autonomisation des femmes et de dividende démographique (SWEDD), qui accompagne la réforme du système d'enseignement par des activités qualitatives qui ont conduit à la préparation, à l'impression et à la distribution d'environ 337 000 livres.



L'opération a ciblé les départements d'éducation de base de sixième année, d'éducation préparatoire de deuxième et quatrième année, ainsi que les classes scientifiques de sixième et septième années de l'enseignement secondaire, en plus des sixième et septième années de l'enseignement secondaire.

Il a mis en exergue de ce qui a été réalisé grâce à ces partenariats, à savoir la préparation de dizaines de leçons préparées et leur enregistrement sur 3 000 tablettes électroniques à distribuer aux enseignants pour faciliter la préparation des leçons dans l'enseignement secondaire, la création de 25 salles d'information équipées d'Internet contenant une bibliothèque numérique contenant les livres de l'Institut pédagogique national, des programmes d'inspection, des livres de projets et la rénovation de 57 installations avec des pompes et des réservoirs d'eau, parmi d'autres.

Dans le but d'améliorer la relecture linguistique du manuel, M. Moussa Ould Daoud a déclaré qu'en octobre de l'année dernière, l'Institut Pédagogique National a signé un accord avec le Conseil de la langue arabe pour relire et corriger le matériel linguistique du manuel national en raison de la nécessité d'une relecture linguistique et d'une révision finale des livres pour les années primaires, préparatoires et secondaires.

### Méthodologie de distribution

Conformément à l'article 47 de la loi d'orientation sur le système d'enseignement national, qui stipule que l'Etat est responsable de la fourniture des manuels scolaires et de leur distribution équitable à tous les élèves, l'IPN adopte une méthodologie systématique par laquelle il cherche à distribuer les manuels sur la base d'une approche participative en coopération avec les autorités locales et les associations de parents d'élèves.

L'objectif c'est de les mettre entre les mains des élèves facilement et sans difficulté et au moment où

ils doivent arriver, selon M. Moussa Daoud. Il a souligné le rôle important joué par les instituts régionaux qui couvrent toutes les wilayas.

Il s'agit d'un système ou réseau d'instituts régionaux affiliés à l'Institut national, situé dans les 15 wilayas de l'intérieur et à Nouakchott, qui compte trois instituts régionaux par wilaya.

Il existe des réseaux de distribution agréés au sein du système de distribution, appelés kiosques, qui couvrent également une proportion importante des capitales municipales, avec un nombre total de 100 kiosques scolaires, qui couvrent la plus grande partie des capitales des municipalités et moughataas du pays et représentent la destination finale du manuel scolaire.

M. Moussa Daoud a indiqué que certains partenariats ont contribué à la livraison de certains manuels scolaires, notamment dans les petits cercles du système d'enseignement. Il a précisé que ces livres ne sont pas payants, mais distribués gratuitement.

Le processus a visé plus de 3 000 livres au début de l'ouverture de la dernière année scolaire, distribués en deux catégories, le premier lot comprend la première, la deuxième et la troisième années pour la langue française.

Le deuxième épisode cible les livres de langue Arabe et de mathématiques gratuitement, en plus d'autres outils spécifiques, dont les plus importants sont, pour le livre de langue arabe, un cahier d'écriture et un cahier d'exercices pour le livre de mathématiques, en plus d'un guide pour l'enseignant.

### Nouvelle approche

L'IPN a adopté une nouvelle méthode qui renforce le système d'enseignement, qui est la méthode des leçons coordonnées, qui est adoptée au niveau international en raison de son efficacité et encourage les élèves à acquérir des compétences importantes, et cela s'applique à ce que nous appelons le deuxième niveau, qui cible la deuxième et la troisième années du système de la langue française, ce qui si-

gnifie que les livres d'Arabe, de Mathématiques et Française pour la première, la deuxième et la troisième années de la langue française sont des livres gratuits dans le cadre du partenariat de l'Institut pédagogique national avec certains partenaires.

La distribution de ces livres et leur livraison sont au cœur de la coopération, puisqu'elles atteignent les départements ciblés. Il a souligné que ces livres ont une durée de vie de trois ans et doivent être renouvelés chaque fois que le besoin s'en fait sentir. Il a expliqué que le deuxième type de livres, qui représentent le plus grand nombre, sont rédigés par l'IPN en fonction de ses propres capacités et distribués par le biais des réseaux de livraison mentionnés ci-dessus.

Il a souligné que l'IPN déploie de grands efforts pour produire des livres et les vendre aux élèves à un prix symbolique : les livres pour l'enseignement de base sont vendus à 20 MRU, 30 MRU pour l'enseignement au collège et 40 pour l'enseignement au niveau du lycée, de sorte que les livres les plus importants dont l'élève a besoin peuvent être achetés à un prix symbolique. Il s'est félicité de ce qui a été réalisé dans le domaine des titres dont l'école mauritanienne a besoin depuis la première année de l'école primaire jusqu'à la septième année de l'école secondaire.

Il a affirmé que l'Institut pédagogique ne prétend pas à la perfection, mais qu'il a atteint les objectifs fixés selon les normes et les contrôles qui font avancer le système d'enseignement.

Il a mis en exergue l'importance des partenariats locaux pour combler le déficit de l'Institut et cherche à développer et renforcer ces partenariats au service du manuel scolaire, comme c'est le cas pour l'échange d'expériences et l'ouverture aux expériences réussies au niveau international. Il a enfin appelé au développement d'imprimeries et de maisons d'édition nationales qui sont le reflet du haut niveau de conscience des peuples.

BG

## Note du DG de l'IPN à propos des nouveaux manuels



**A**u cours de l'année 2025, l'Institut Pédagogique National a pu rédiger 40 nouveaux manuels accompagnés de leurs notices, qui n'existaient pas encore...

En outre, 70 manuels qui existaient depuis des années ont été révisés.

Le programme scolaire mauritanien exige environ 140 titres, dans les matières prescrites. Il n'y avait pas plus de 70 livres, qui sont toujours affectés par les changements de programmes et autres nouveautés et les niveaux préparatoire et secondaire étaient parmi les moins nombreux, car l'accent était mis sur les matières de base uniquement. En raison de la demande croissante de livres, en particulier de la part des enseignants (à juste titre), nous avons ouvert un atelier de rédaction et de révision à l'Institut.

40 nouveaux livres ont été rédigés, 70 ont été révisés et 23 livres pour la deuxième année du collège et les annuaires du baccalauréat sont actuellement en cours de rédaction et de révision et seront bientôt prêts.

Tout cela a été réalisé en 10 mois et est maintenant disponible sur la plateforme « Koutoubi » ....

Voici la liste des livres qui ont été écrits en dix mois et qui sont disponibles sur la plateforme :

- Manuel d'éducation islamique pour la première année de l'école préparatoire avec son guide.
- Livre de langue arabe pour la première année du secondaire avec son guide.
- Livre de langue française pour la première année du secondaire avec son guide
- Livre d'Anglais pour la première année du secondaire avec son guide
- Histoire pour la première année du secondaire avec guide

- Géographie pour la première année du secondaire avec guide

- Sciences naturelles pour la première année du secondaire avec guide

- Mathématiques pour la première année du secondaire avec guide

- Éducation civique pour la première année du secondaire avec guide

- Guide de l'enseignant en technologie pour la première année du secondaire

- Guide de l'enseignant en informatique la première année du secondaire

- Manuel de langue arabe pour la cinquième année de l'enseignement secondaire (divisions scientifiques)

- Manuel de langue arabe pour la sixième année de l'école secondaire (divisions scientifiques)

- Manuel de langue arabe pour la troisième année du secondaire (divisions scientifiques)

- Manuel d'éducation islamique pour la cinquième année de l'enseignement secondaire (divisions générales)

- Manuel d'éducation islamique pour la sixième année de l'enseignement secondaire (divisions générales)

- Manuel d'éducation islamique pour la septième année de l'enseignement secondaire (division générale)

- Commentaire sur le Coran et les Hadiths pour la septième année de l'enseignement secondaire (division littéraire originelle)

- Manuel d'histoire pour la cinquième année de l'enseignement secondaire

- Manuel d'histoire de la sixième année secondaire

- Histoire de la septième année du secondaire (division littéraire)

- Géographie pour la 5e année secondaire

- Géographie pour la sixième année secondaire

- Géographie de la 7e année du secondaire (division littéraire)

- Manuel d'éducation civique de cinquième année secondaire ;

- Livre d'éducation civique pour la sixième année du secondaire

- Manuel de langue française pour la cinquième année secondaire (départements scientifiques)

- Langue française pour la sixième année secondaire (Divisions scientifiques)

- Langue française pour la 7ème année secondaire (Divisions scientifiques)

- Philosophie pour la cinquième année secondaire (Divisions scientifiques)

- Philosophie pour la sixième année secondaire (divisions scientifiques)

- Langue anglaise pour la cinquième année de l'enseignement secondaire (division générale)

- Langue anglaise pour la 6ème année (division générale)

- Manuel d'anglais pour la 7ème année de l'école secondaire (division générale)

- Manuel de sciences naturelles (en arabe) pour la cinquième année primaire avec manuel

- Manuel de mathématiques (en arabe) pour la 5e année primaire avec guide.

- Manuel de mathématiques (en arabe) pour la quatrième année de l'école primaire avec un guide.

A noter que tous ces livres sont sur notre site Internet : Ces livres ont été publiés sur ma plateforme e-books il y a quelques jours et sont disponibles au téléchargement et au retrait pour ceux qui le souhaitent.

Le Fonds d'appui au logement des enseignants :

## Un soutien de taille à l'école républicaine

Pour la première fois depuis l'indépendance du pays, et après moultes sollicitations présentées à chaque fois par les différents syndicats dans leurs plateformes revendicatives, voici que renait enfin l'espoir chez les enseignants de pouvoir bénéficier d'un logement. L'espoir d'accéder au droit légitime au logement.

Une revendication toujours ignorée, négligée ou reléguée au second plan par les différents pouvoirs qui se sont succédé. Sans doute à cause de son incidence budgétaire en raison des effectifs importants de ce corps de métier.

La fonction enseignante a bénéficié d'une attention particulière dans le cadre du programme du Président de la République « Mon ambition pour la Patrie » et, dans ce sens, il a instruit le gouvernement aux fins de prendre les mesures idoines pour trouver les solutions adéquates.

### Chronologie d'une promesse sociale tenue

Ainsi, le 6 juin 2025 déjà, le Premier ministre, M. El Mocbar Ould Djay, préside une réunion du comité ministériel chargé du Fonds d'appui au logement des enseignants, qui œuvre depuis sa création à la recherche d'un mécanisme facilitant l'acquisition d'un logement décent pour le enseignant en activité, conformément aux instructions présidentielles. Cette réunion intervenait alors après un long processus de discussion, d'échanges et de conciliations avec les acteurs concernés pour déterminer le montant de l'aide à fournir par le fonds, le pourcentage de la contribution de l'enseignant, le mode de paiement, les critères pour en bénéficier et le nombre de bénéficiaires par an.

Une commission technique s'est penchée sur àachever la rédaction des textes conformément à l'esprit de l'accord en vue de les soumettre à l'approbation.

Le 11 juin 2025, la ministre de l'Education et de la Réforme du Système d'Enseignement présente une communication au conseil des ministres, relative à la création d'un Fonds de soutien au logement des enseignants visant à améliorer leurs conditions de vie et de travail.

Le 10 septembre 2025, soit trois mois seulement après la présentation de la communication de la ministre de l'Education et de la Réforme du Système d'Enseignement, le Conseil des ministres adopte le projet de décret portant création d'un fonds d'appui au logement des enseignants.

Ce projet de décret vise à créer le fonds d'appui au logement des enseignants, en réponse à la plus importante et pressante revendication des syndicats des enseignants, à savoir l'accès de ceux-ci aux logements décents.

Le fonds en question vise aussi à mutualiser les ressources mobilisées grâce à la subvention de l'Etat et de ses partenaires, ainsi qu'aux contributions des bénéficiaires pour soutenir le logement des enseignants.

Le projet de décret définit la dénomination et les objectifs du fonds d'appui au logement des enseignants, le mode d'accès à ses ressources, la com-



position, l'organisation et le fonctionnement de ses commissions de supervision, les modalités pratiques de sa gestion et de son suivi, ainsi que les domaines de son décaissement, tout en précisant le type ou la catégorie de dépenses autorisées et les catégories de dépenses recevables par le fonds.

### Équité, transparence et traçabilité

Le Fonds d'appui au logement des enseignants repose sur trois sources de financement :

- La contribution annuelle de l'Etat, inscrite dans la loi de finances ;
- La contribution des enseignants bénéficiaires à hauteur de 25 % du montant de l'appui, remboursable sur une période de 15 ans ;
- Les recettes issues de la vente des unités de logement réalisées par La Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion 'Taazour' dans le cadre du Programme 'Dary', d'une valeur estimée à 22 milliards MRO.

Pour être éligible, le bénéficiaire doit être enseignant relevant du Ministère de l'Education et de la Réforme du Système d'Enseignement et avoir justifié d'au moins 15 années de service effectif sur le terrain. Le montant de l'aide est fixé à 7 millions MRO pour les enseignants en poste dans les établissements scolaires et le personnel d'encadrement ; et 3,5 millions MRO pour les enseignants affectés aux services centraux ou régionaux, remplissant les conditions requises.

Les prochaines étapes consistent à :

- Élaborer le cadre juridique du Fonds (décret et arrêté d'application) ;
- Accélérer la commercialisation des unités de logement par le biais d'un sous-comité regroupant le Ministère de l'Économie et des Finances, la Délégation Générale 'TAAZOUR' et la Société 'TSKAN'.

### Des milliers d'enseignants vont bénéficier du fonds d'appui aux logements

L'action de ce fonds s'opérera sur 15 ans, avec un coût global de 170 milliards et bénéficiera chaque

année à 1000 enseignants durant les trois premières années, sans compter tous les enseignants de la même période. La deuxième phase permettra à 1700 enseignants de bénéficier du fonds avec un objectif à long terme de 2 250 enseignants par an.

La valeur de chaque aide au logement est estimée à 7 millions d'ouguiyas (MRO), dont 75 % sont prises en charge par l'Etat, tandis que l'enseignant s'acquittera des 25 % restant, via une cotisation mensuelle de 972 ouguiyas (MRO).

La gestion, elle est assurée par un comité interministériel, doté d'un comité technique comprenant toutes les parties prenantes, y compris des représentants des syndicats de l'Education.

### La fonction d'enseignant reconnue et revalorisée

À n'en pas douter, il s'agit là de l'une des mesures les plus importantes jamais prises au service de l'enseignant et qui va considérablement peser sur l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants, favoriser leur engagement, participer de la rétention du personnel et de la qualité de l'enseignement parce que le manque de logements ou le mauvais état des logements des enseignants est souvent source d'absences répétées, de démotivation, et d'une fréquentation scolaire irrégulière. L'accès au logement est crucial pour maintenir des classes pleines et permettre aux enseignants de se consacrer à leur mission éducative.

La création du Fonds d'appui au logement des enseignants permet aujourd'hui de rendre possible l'émergence d'un cadre et de condition décente de travail décentes pour le enseignant et qui conforte plus que jamais la dynamique d'installation d'une véritable école républicaine qui prend en compte l'élève et son enseignant pour que la mission de transmission des connaissances et des valeurs soit conduite dans les meilleures conditions.

Car, sous un toit à lui, l'enseignant aura plus le cœur à l'ouvrage !

Hamada

Enseignement privé :

## Un cadre juridique défini pour le primaire et le secondaire



\*\*\*Par Baba Diamfa Traoré

**L**'enseignement, en général, occupe une place de choix dans les programmes de l'Etat. Le Président de la république, en personne, veille à ce que l'école républicaine soit une lanterne pour tous les enfants du pays. Il s'engage d'en faire un creuset de notre unité nationale. Valeur d'une profonde concorde, cela veut dire qu'il n'y a aucune différence entre fils de pauvres et fils de riches. Tous les enfants sont égaux dans le processus scolaire : une politique sage et bien pensée. Toutefois, selon le ministère de l'Education nationale, les écoles privées doivent se soumettre aux mêmes règles que celles publiques.

Selon une source officielle du ministère de l'Education nationale, la révision du cadre réglementaire de l'enseignement privé ( primaire) vise à s'aligner avec les textes régissant ce sous-secteur à la loi d'orientation de l'éducation nationale, afin de mettre fin à l'anarchie qui a proliféré pendant longtemps ce secteur.

Le nouveau texte permettra d'améliorer la qualité de l'éducation avec un contrôle plus acrue des services de l'Etat. La Mauritanie compte actuellement 908 écoles privées, notant que l'obtention d'un reçu à la suite d'un dépôt de demande de licence ne sera plus suffisante pour commencer à exercer.

Selon cette source, les promoteurs de ces écoles devront remplir toutes les conditions requises par les dispositions réglementaires et se soumettre à l'inspection de l'Etat, pour prétendre fonctionner.

Ces écoles doivent dispenser des cours sur la base

du programme national, le manuel scolaire, respecter le port de l'uniforme scolaire et disposer d'un espace pour la pratique de l'éducation physique et sportive, entre autres.

### Autorisation pour tout enseignant désireux d'exercer dans le privé

Le nouveau texte exige l'autorisation préalable pour tout enseignant désireux d'exercer dans le privé. Il est par ailleurs interdit aux directeurs d'écoles publiques d'ouvrir des écoles privées.

Les demandes pour l'ouverture d'une nouvelle école ne devraient concerner que l'enseignement secondaire, car le primaire sera la chasse gardée de l'école publique. Ces dernières années, des classes sont progressivement retirées de l'école privée, afin de rendre l'enseignement fondamental strictement public. Et cela, dans le but de forger des générations de Mauritaniens qui grandissent ensemble, unis au tour de l'essentiel.

Plus de quatre mille salles de classe ont été construites durant le 1er mandat du Président de la République. Il est prévu d'en construire six mille autres dans un futur proche. Pour ce qui est du personnel enseignant, des milliers d'enseignants ont été recrutés afin de répondre à la demande.

La numérisation des diplômes est véritablement une avancée notable. Tous les diplômes obtenus après 2014 seront intégrés au système dans l'application Khidmaty.

Pour les diplômes antérieurs à 2014, leurs titulaires doivent entreprendre la démarche auprès de la direction des examens afin de enregistrer leurs diplômes dans le système grâce au numéro national d'identification. Cette mesure va permettre aux étudiants, chercheurs d'emplois et employeurs de ga-



quer du temps, en accédant à un document légalisé (code barre), partout à travers le monde.

### Le cadre Juridique

Ce nouveau décret, publié en Conseil des ministres, réglemente l'enseignement privé sur la base des dispositions de la loi d'orientation du système éducatif de 2022. Il abroge les dispositions du décret de 1982, premier cadre juridique de l'enseignement privé dans le pays.

Il définit les obligations des écoles privées, les conditions d'agrément et les conditions d'obtention d'un permis pour fonctionner et enseigner dans un établissement privé. Ledit décret précise également le niveau d'étude des personnes autorisées à enseigner. Il stipule que ceux qui souhaitent enseigner dans les écoles privées ne doivent pas être des fonctionnaires en activité et doivent obtenir une autorisation du département.

Selon le décret, les écoles privées sont tenues d'enseigner le programme officiel et sont soumises aux mêmes réglementations que les écoles publiques. Toutefois, les établissements privés peuvent obtenir l'autorisation d'enseigner un programme étranger aux résidents en situation légale dans le pays au niveau primaire et aux Mauritaniens aux autres niveaux d'enseignement.

Le décret prévoit le retrait progressif du premier cycle de l'enseignement fondamental de l'enseignement privé d'ici la fin de l'année scolaire 2027. Les écoles privées sont tenues de se conformer aux dispositions de ce décret au plus tard en octobre 2025.

## La Direction des Ressources Humaines au cœur du renouveau scolaire



Par Mamadou Thiam

**R**ecrutements massifs, formation numérique et rationalisation des effectifs : la Direction des Ressources Humaines du ministère de l'Éducation pilote la modernisation du système éducatif.

Au sein du dispositif éducatif mauritanien, la Direction des Ressources Humaines (DRH), rattachée à la Direction Générale des Ressources, joue un rôle stratégique. Chargée de la gestion du personnel enseignant, elle accompagne les fonctionnaires depuis leur recrutement jusqu'à leur retraite. Avancement, formation continue, répartition géographique : la DRH veille à aligner les ressources humaines sur les besoins réels des établissements scolaires à travers le pays.

### Une formation initiale repensée

Pour répondre à la demande croissante d'enseignants, la DRH a supervisé une révision en profondeur des programmes de formation initiale dans les Écoles Normales d'Instituteurs (ENI) et à l'École Normale Supérieure (ENS). La durée des cursus, contenu pédagogique et méthodes d'apprentissage ont été adaptés aux nouvelles exigences.

« Nous avons recruté une centaine de formateurs supplémentaires pour renforcer ces institutions et mieux préparer les futurs enseignants », souligne

le directeur général des ressources humaines, M. Saleck Ould Jeddou.

### La formation continue à l'ère du numérique

Face aux mutations pédagogiques, la formation continue occupe désormais une place centrale. La DRH mise sur la digitalisation avec des plateformes de formation à distance permettant aux enseignants d'échanger et de se perfectionner sans contrainte géographique.

Des salles multimédias ont été installées dans toutes les chefs-lieux des moughataas et plusieurs laboratoires ont été rénovés. Dans la perspective de la rentrée 2025-2026, des sessions de mise à niveau, notamment pour les enseignants de disciplines scientifiques, sont prévues. Dès la semaine prochaine, des formations seront lancées dans toutes les directions régionales pour préparer les enseignants aux exigences de la nouvelle année scolaire, annonce M. Ould Jeddou.

### Recrutement et gestion des effectifs

Pour combler le déficit en enseignants, la DRH a adopté une stratégie double : réaffecter les enseignants en fonction des besoins réels et recruter exceptionnellement 1 300 personnels : 1 000 instituteurs pour le fondamental et 300 professeurs pour

le secondaire.

Parallèlement, une politique de regroupement scolaire est mise en œuvre afin de rationaliser l'utilisation des ressources et de lutter contre la dispersion des petites écoles. « Cette approche vise à optimiser l'utilisation des ressources humaines et matérielles et à améliorer la qualité de l'enseignement », explique le directeur général.

### Un bilan encourageant depuis 2019

Entre 2019 et 2025, plus de 11 000 enseignants ont été recrutés et près de 18 000 formés. Pour M. Ould Jeddou, « ces résultats marquent une étape importante dans le processus de réforme du système éducatif. Nous misons désormais sur la digitalisation et le renforcement des compétences pédagogiques pour consolider ces acquis ».

### Une ambition affirmée

Avec ces réformes, la DRH entend doter la Mauritanie d'un corps enseignant qualifié, mieux réparti et préparé aux défis de l'école moderne. Un chantier ambitieux, mais indispensable pour répondre aux attentes des élèves, des parents et des autorités publiques.

« Ces avancées devraient se consolider grâce à l'introduction de outils numériques et à l'amélioration continue des méthodes de formation », conclut M. Ould Jeddou.

Infrastructures scolaires :

## Un développement adapté aux besoins

Par Sidi Moustapha Bellali

Conformément à la vision de réforme de l'éducation récemment adoptée par le gouvernement mauritanien et en application des engagements de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, visant à faire progresser le système éducatif mauritanien, le ministère de l'Éducation et de la Réforme du système d'Enseignement, chargé de fournir un enseignement de qualité sur l'ensemble du territoire national grâce à un personnel enseignant qualifié, s'est employé à établir une carte scolaire, à renforcer les infrastructures, à élaborer les programmes d'enseignement et à fournir les différents supports pédagogiques nécessaires à la réforme souhaitée à tous les niveaux. Dans un entretien accordé à Horizons Magazine, le directeur adjoint du Patrimoine et de la Maintenance M. Houcine Mahmoud Ethmane a expliqué que le département a réceptionné plus de 1200 salles de classe nouvelles qui seront mises en service à la rentrée scolaire 2025-2026, auxquelles s'ajoutent environ 200 autres salles qui seront réceptionnées dans les prochaines semaines.

Cette importante augmentation des infrastructures scolaires vise principalement à atteindre les objectifs fixés, à savoir :

- Assurer dans les classes, deux élèves par table, ce qui aura un impact positif sur la qualité de l'apprentissage.
- Répondre aux exigences de la décision historique relative à l'école Républicaine, qui enracine sa quatrième année, et qui a consolidé les fondements de l'unité nationale, de la coexistence pacifique et de l'égalité, à travers l'exclusivité de l'enseignement primaire dans les écoles publiques.

Cette politique novatrice a accru de manière significative le besoin de construction d'écoles, ce qui explique le nombre élevé de nouvelles salles de classe, lequel contribuera, à combler le déficit et à garantir une rentrée scolaire dans de meilleures conditions.

La Direction générale des ressources humaines du ministère de l'Éducation et de la Réforme du système d'Enseignement supervise la gestion et l'entretien des infrastructures et du patrimoine du ministère, fixe les normes de construction, d'équipement et d'entretien des infrastructures scolaires, et planifie les besoins en infrastructures et en équipements. Elle supervise également le suivi et la mise en œuvre des travaux de construction relatifs aux bâtiments scolaires, recueille et analyse les informations sur l'état général des actifs et tient à jour les registres des biens meubles et immeubles et des fournitures.

Selon d'autres sources du ministère, le secteur, sou-



cieux de promouvoir l'avancement de l'éducation et de suivre le rythme des évolutions requises par la réforme de l'éducation, a organisé des forums publics sur l'éducation en 2021, marqués par la participation de toutes les parties prenantes, notamment les intellectuels, les syndicalistes, les politiciens et les leaders d'opinion. Ces forums ont produit, après des consultations constructives, une loi d'orientation, dont les résultats comprennent les grandes lignes visant la réforme de l'éducation, plus particulièrement l'école républicaine, dont la mise en œuvre et l'application dans l'enseignement de base

comme première étape nécessitent un doublement de la capacité, ce qui a déjà été réalisé, puisque le nombre de salles de classe construites et rénovées a dépassé 3 700, au-delà du nombre prévu pour résoudre le problème des effectifs pléthoriques avec le lancement de l'école républicaine il y a trois ans.

### Les Infrastructures ont connu un bond qualitatif

Le gouvernement mauritanien avait élaboré une politique efficace pour surmonter tous les obstacles à la réalisation de ce rêve, qui répondait à une demande populaire pressante. Outre le développement des infrastructures scolaires, cette politique vise directement le recrutement de milliers d'enseignants qualifiés et bien formés, à la hauteur de la noble responsabilité de bâtir un système éducatif exemplaire. Les infrastructures scolaires ont connu un bond qualitatif ces dernières années. Plus de 500 nouvelles salles de classe seront construites d'ici la fin de l'année en cours, portant le nombre total à plus de 4 200. Ce nombre a nécessité des dépenses importantes malgré les circonstances que le pays a traversées, notamment la pandémie du Covid-19, qui a impacté l'économie nationale. L'augmentation des capacités nécessite une augmentation des ressources humaines et le ministère s'emploie à dynamiser et à revitaliser le fonctionnement des écoles de base.

Comme les années précédentes, cette année a été marquée par la construction de nombreux projets d'infrastructures scolaires. Le bilan final, avec la rentrée scolaire le 7 octobre 2024, a été la construction ou la rénovation de plus de 3 700 salles de classe. En janvier, les travaux ont été achevés à l'école Oued Amour à Maghraa Lahjar, au collège Euphrates à Boutilimit, à l'école Hussein à Kéur Macene, au collège M'Balal dans la même moughataa et à l'école Khalifa à Boutilimit. Le même mois, les écoles suivantes de la moughataa de Toujoumine ont été agrandies : l'école Abu Al-Maali 1 (quatre salles de classe), l'école Hajj Hamah Allah (six salles de classe), l'école Foudiyou (quatre salles de classe), l'école Ali Abi Talib (quatre salles de classe) et l'école Hajj Fahfou (quatre salles de classe). Parallèlement, l'école Imdiaz de Ksar a bénéficié d'une extension de trois salles de classe, l'école Ksar 1 de deux salles de classe, l'école des pompiers de trois salles de classe, l'école Agmoudart de quatre salles de classe et l'école Al-Jadida de Tevragh Zeina de quatre salles de classe.

Dans le même contexte, l'école Lemrabet Sidi Mahmoud, dans le moughataa d'Arafat, a bénéficié d'une extension de huit salles de classe, et l'école Al-Hussein, dans le même moughataa, de huit salles de classe.

À niveau du moughataa de Riyad, l'école Sheikh Al-Musta'in a bénéficié d'une extension de quatre salles de classe, l'école Ahmed Jeddou de quatre salles de classe et l'école Fodé Diaghily de trois salles de classe. Les écoles du moughataa de Mina ont également bénéficié d'une extension de deux salles de classe, à savoir l'école Imriyaz de Mina et l'école Ould Al-Bande de deux salles de classe.

Les infrastructures scolaires achevées en février comprenaient un collège de quatre classes à Mabrouk (moughataa de Neïma), un collège de Tialko (moughataa de Bouki), l'école de Zagilan (moughataa d'Aleg), l'école n° 10 (moughataa d'Aleg) et une école primaire de quatre classes à Barla Dina (moughataa d'Oued Amour), moughataa de Maghraa Lahjar. L'agrandissement de l'école de Taouaz (moughataa d'Amar) a également été achevé.

Le même mois, les travaux d'une école primaire de Waksha El-Ma'den (moughataa d'Ouject), d'une école primaire d'Interkem (moughataa) et de la construction d'une école primaire de huit classes à N'gabou ont été achevés. En mars, les travaux de construction d'une école à part entière ont été achevés dans le quartier Salama (arrondissement de Tintane), d'une école à part entière à El Bayadh (arrondissement de Tamcheket), d'une école à part entière à Oued Amour (arrondissement de Maghraa Lahjar), d'une école à part entière dans la commune d'Abbas Ijnaouen (arrondissement de Boutilimit) et d'une école à part entière dans la ville de Chinguetti (arrondissement de Chinguetti).

En ce qui concerne l'extension des infrastructures éducatives, quatre sections ont été agrandies à l'école Al Mahbouba (arrondissement de Tintane), deux sections à l'école Al Safa (arrondissement de



Kiffa), deux sections à l'école Al Sefer (arrondissement de Kankossa), deux sections à l'école Amida (arrondissement de Barkéol), deux sections à l'école Aguilat (arrondissement d'Aoujeft) et deux sections à l'école Ksir A-Tashan (arrondissement d'Amar). Pour renforcer la capacité d'accueil des élèves, le mois d'avril 2024 a connu une augmentation significative, avec l'achèvement d'une école de 12 classes à Ambeka, Al-Majriyah, une extension de 4 classes à l'école Omar bin Abdul Aziz dans la moughataa de Dar-Naim et une extension de 8 classes à l'école Bakar dans la moughataa d'Arafat. Les écoles du village d'Amraj El Kheir, de l'école du village d'El Nahariya et de l'école Abi El Talib Mokhtar à Amraj, l'école Kilit à Aoujeft et l'école Bouyagui Ould Abidine à Dar-Naim ont été agrandies.

Dans le même contexte, une extension de huit salles de classe a été réalisée au lycée d'Adwenama (moughataa de Tintane), une école de quatre salles de classe a été construite à Chinguetti Bouhdida (moughataa d'Aleg), un collège de quatre salles de classe à Dar El Afia (moughataa de Bogui) et une école de quatre salles de classe a été construite au kilomètre 12 (moughataa de Rosso).

Le gouvernement mauritanien a poursuivi la mise en œuvre de ses projets d'agrandissement de salles de classe jusqu'en mai 2024. Les travaux ont été achevés pour l'école n°1 (Supplémentaire) à Néma, une école de quatre classes entièrement équipées avec annexes à Chinguetti Bouhdida (Aleg), un collège de quatre classes entièrement équipé avec annexes à Dar El Afia (Bogui), et une école de quatre classes entièrement équipées avec annexes à Kilomètre 12 (Rosso). Un collège de 4 classes et école fondamentale de 6 ont été achevées à Boutilimit, une école de 4 classes a été construite à Chinguetti 2 (moughataa de Chinguetti). Une école de quatre classes avec annexes a été construite à Interkem (moughataa d'Aoujeft), et une autre école de quatre classes avec annexes a été achevée dans le village de Ouaghetta (municipalité d'El Maaden). Dans la moughataa de Moudjénia, à Tékane, un lycée et ses annexes ont été achevés, ainsi que deux extensions à Hash Abai Selebabi et autant à Terel Maha Yoro Selebabi. Pour remédier au problème de surpopulation, le gouvernement a poursuivi ses efforts en

matière d'infrastructures scolaires. En juillet 2024, les travaux d'extension de l'école de Termeïssa, dans la moughataa de Kobeni, d'une école primaire complète à Toujoumine et de construction de l'école de quartier Rayyan à Douirara, dans le moughataa de Laâyoune, ont été achevés.

Les travaux de construction de l'école Al-Safaa à Belksiba ont également été achevés, ainsi que ceux du lycée Al-Majriya, de l'école Dar Al-Baraka dans le moughataa de Bouki, de l'école Al-Zaghlan dans la moughataa d'Aleg, de l'école Al-Adhib à Boutilimit et d'une école au kilomètre 24 dans la moughataa de Rosso.

De leur côté, trois lycées de Nouadhibou ont été agrandis, ainsi qu'une école primaire à Sélibaby, l'école Adbay Idjatou et l'école Dayala dans le moughataa de Sélibaby, province du Guidimaka.

En août 2024, des travaux ont été achevés concernant des établissements scolaires, notamment l'école Aguer à Bélimi, une école primaire dans le village d'Ajouinki dans la moughataa d'Al-Majriya et la construction de l'école Al-Weibda dans la moughataa d'Akjoujt.

Les travaux d'une école primaire entièrement achevée à Dar Salam, dans la moughataa de Dar-Naim, ainsi que la construction d'une école primaire entièrement achevée dans le quartier d'Al-Fawz, dans la moughataa de Teyaret, et d'une école primaire entièrement achevée dans la moughataa de Toujoumine, ont également été achevés.

En septembre dernier, des travaux ont été achevés dans des écoles, notamment une école primaire entièrement achevée à Ould Mbouni, dans le moughataa de Sélibaby, et une école primaire entièrement achevée à Aoujeft. L'école n°9 d'El Mina, l'école Ould Bey d'Arafat, l'école Cheikh Hamah Allah d'Arafat et l'école Cheikh Ghazouani de Dar Naim ont également été agrandies.

Enfin, nous notons que les travaux de plus de 500 salles de classe seront achevés au cours des trois derniers mois de l'année, portant le nombre total de salles de classe construites ou rénovées depuis le début du premier mandat du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani à plus de 4 200.

Spécial rentrée scolaire 2025/2026 :

## Ce que pensent les associations des parents d'élèves de la loi d'orientation



Les préparatifs de la rentrée scolaire 2025-2026 battent leur plein au ministère de l'éducation et de la réforme du système d'Enseignement. C'est dans ce cadre que le premier ministre, M. El Moctar Ould Djay a présidé, le 10 septembre 2025, un comité interministériel consacrée à l'ouverture prochaine des classes, prévue pour le 6 octobre. Une rencontre qui a mis autour d'une table, les acteurs de l'éducation, les départements concernés, les présidents des conseils régionaux, les maires et les partenaires techniques et

financiers. L'objectif de la rencontre était de faire le point sur la situation des préparatifs de la rentrée, d'évaluer les moyens humains, matériels et logistiques disponibles et de prendre toutes les dispositions en vue de la réussite de l'ouverture des classes.

Parmi ceux qui sont préoccupés par cette rentrée justement, figurent les membres des associations des parents d'élèves qui ont bien voulu livrer leur point de vue sur la rentrée et sur la réforme de l'éducation adopté en 2022.

### M. Ahmed Domane, président de l'association des parents d'élèves de Nouakchott Ouest

La Fédération nationale, comme vous le savez, est un partenaire clé de l'école. Elle suit par conséquent, avec les partenaires les préparatifs de la prochaine année scolaire et participe aux réunions du comité ministériel chargé d'élaborer le plan national pour la nouvelle année scolaire. Elle apprécie hautement les efforts déployés pour réformer l'éducation et développer les programmes scolaires dans le cadre de la nouvelle réforme et de la loi d'orientation. Vous n'êtes pas sans le savoir, la Fédération a toujours appelé à une École républicaine unifiée. Lorsque le Président de la République a répondu à cette demande nationale, la Fédération a dû se dou-



bler d'efforts pour assurer le succès de l'école républicaine, qui entre désormais dans sa quatrième année et connaît un succès sans précédent. Il est clair qu'elle a donné une forte impulsion au processus de réforme et a renforcé la contribution des parents au développement et au soutien des écoles. Nous affirmons que l'excellence véritable est atteinte par les parents, comme en témoignent nos écoles aujourd'hui. Nous soulignons l'importance des efforts déployés par les autorités en matière d'infrastructures et de ressources humaines, notamment d'enseignants et d'encadreurs. Il s'agit d'un effort qui mérite d'être cité et loué. Merci au département et à la direction pour l'intérêt accordé à l'enseignement ainsi que pour le suivi de la réforme.

**M. Hamadi Al Housseinou Bâ, président  
APE Nouakchott Nord**



« Nous avons bien accueilli la tenue d'un conseil interministériel consacré à la préparation de la rentrée scolaire prochaine ; c'est une très bonne initiative qui a permis aux acteurs de l'école d'échanger et de prendre les dispositions idoines pour une bonne rentrée scolaire ; en tant qu'association des parents d'élèves, nous remercions le Premier ministre et le ministère de l'Education pour avoir présidé cette rencontre, elle traduit la ferme volonté politique du président de la République pour assurer l'école Républicaine. Nous nous attendons à une bonne rentrée scolaire de nos enfants. »

En ce qui concerne la mise en œuvre de la réforme de l'éducation adoptée en 2022, nous constatons qu'elle se déroule dans de bonnes conditions ; il est cependant très tôt de procéder à une évaluation objective en seulement trois années d'existence. Cependant, les parents d'élèves que nous sommes, pouvons affirmer que le processus lancé depuis 4 ans, est sur de bons rails.

La décision du Président de la République de procéder à la réforme de l'éducation est une bonne décision en ce sens qu'elle vient adapter l'école au contexte du pays et aux exigences du monde. L'école Républicaine ainsi lancée vient mettre tous les enfants, issus des familles nanties ou non dans une même école qui façonne ainsi un nouveau mauritanien ancré dans sa tradition et sa culture mais également ouvert au monde moderne. L'école républicaine vient renforcer l'unité nationale et la cohésion sociale. Les parents d'élèves que nous sommes, avons constaté qu'elle forme les enfants dès leur tendre enfance, l'amour de leur patrie à travers l'apprentissage de l'hymne national de leur pays qu'ils chantent quotidiennement et mémorisent ; une levée des couleurs solennelle dont l'objectif est de renforcer, chez les apprenants, le respect et l'amour leur patrie. Dans notre circonscription et certainement partout ailleurs, l'hymne national est chanté avant le démarquage des cours, en présence des autorités administratives et de sécurité locales. Les parents d'élèves que nous sommes, saluent cette grande initiative du président de la République et invitent tous les mauritaniens à s'en féliciter et à s'en approprier pour faire de l'école ré-

publicaine, un moyen de raffermissement de l'unité nationale du pays. Nous travaillons à sensibiliser, non seulement les apprenants mais aussi leurs parents en vue d'ancrer cette fibre patriotique chez nos enfants. »

**M Aily Cheikh Abed, conseiller chargé de Communication à la Fédération Nationale des Associations des Parents d'Elèves et Etudiants (FNAPEEM)**



**Horizon :** Un conseil interministériel s'est tenu pour préparer la rentrée scolaire 2025-2026. Quelles évaluations vous faites des mesures prises par le gouvernement pour prochaine ouverture des classes ?

**Aily Cheikh Abed :** Après la tenue du Conseil Interministériel pour préparer la rentrée scolaire 2025/2026, la Fédération Nationale des Associations des Parents d'Elèves et d'Étudiants (FNAPEE), premier partenaire du département de l'Education, a manifesté son intérêt et sa satisfaction pour cette réforme qui traduit le niveau de volonté politique des hautes autorités du pays en vue de préparer judicieusement la rentrée scolaire dans les délais prévus par les textes juridiques en vigueur.

**Horizon :** Qu'attendent les parents d'élèves attendent-ils de cette nouvelle rentrée scolaire ?

**Aily Cheikh Abed :** La FNAPEE attend que tous les acteurs engagés dans ce processus de réforme du système éducatif consolident l'organisation de

cette opération au niveau national : ministériel, CSE, la FNAPEE, les autorités administratives, les DREN, les autorités communales, les PTF, les Elus. La FNAPEE attend que cette entrée soit mieux organisée que la précédente en mettant en place toute la logistique nécessaire pour le transport des ressources humaines, du matériel scolaire y compris le livre scolaire et des accessoires.

La FNAPEE souhaite que les infrastructures soient prêtes au niveau national pour accueillir les élèves dans un environnement scolaire à la hauteur et aux espoirs du projet de l'école républicaine.

- Cette rentrée scolaire intervient trois ans après l'adoption, en juillet 2022, de la nouvelle réforme du système éducatif. Quelle évaluation vous faites de sa mise en œuvre ?

- Le département de l'éducation, soutenu par ses partenaires, déploie de grands efforts pour réaliser les objectifs et les résultats attendus après la mise en œuvre de cette politique de réforme du système éducatif.

Le ministère de l'éducation est en pleine concertation avec l'ensemble des acteurs assurer une meilleure entrée scolaire.

- Cette réforme instaure l'école Républicaine.

**Horizon :** Que pensez-vous de cette décision du Président de la République ? Etes-vous satisfaits de son processus de mise en œuvre ?

**Aily Cheikh Abed :** Évidemment la FNAPEE exprime sa satisfaction pour cette volonté politique qui accompagne la mise en œuvre de ce processus de réforme du système éducatif.

**Horizon :** Trois ans après son entrée en vigueur, quelles améliorations avez-vous notées au niveau de l'école mauritanienne ?

**Aily Cheikh Abed :** La FNAPEEM se comporte que le chantier national de l'école inspiré par le Président de la république connaît une nette amélioration notamment dans l'investissement dans la construction et la rénovation des infrastructures, la formation et le renforcement des capacités des enseignants, les stratégies d'égalité de chances entre tous les mauritaniens mais également la gratuité de l'école primaire, base de tout enseignement et enfin la mutualisation des expériences, le tout permettant d'atteindre les objectifs et les résultats attendus.

Afnié Alassane



## مَرْسَسَة مَطْبَعَة الْجَيْوَش Etablissement d'impression des armées



مَرْسَسَة مَطْبَعَة الْجَيْوَش تُوفِّر لَكُمْ جَمِيعَ اتْوَاعِ الْطَّبَاعَاتِ بِكَافِيَّةِ الْحِجَامِ وَبِأَسْعَارٍ تَنْافِسِيَّةٍ

لِلْإِسْتَشْأرَاتِ وَالْإِنْصَالِ عَلَى الْأَرْقَامِ التَّالِيَّةِ  
Pour demander des renseignements veillez appeler les numéros suivants  
46848556 - 36848556  
208 : 404  
نواكشوط - موريتانيا



impression Numérique



impression offset



machine Massicot



machine CTP